

# 2020

# Rapport de gestion

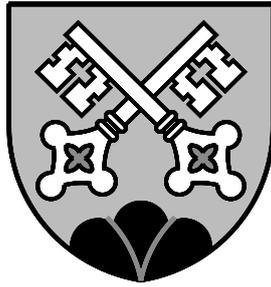
Municipalité de La Neuveville  
Place du Marché 3  
2520 La Neuveville  
Tél : 032/752.10.00  
Site Internet : [www.laneuveville.ch](http://www.laneuveville.ch)

# Table des matières :

<b>MAIRIE .....</b>	<b>5</b>
CORPS ELECTORAL.....	6
<i>Votations fédérales</i> .....	6
<i>Votations cantonales</i> .....	6
<i>Elections fédérales</i> .....	6
CONSEIL GÉNÉRAL.....	7
CONSEIL MUNICIPAL.....	11
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES.....	14
<b>DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES .....</b>	<b>17</b>
AUTORITÉ SOCIALE RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	18
SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA NEUVEVILLE (SSRN).....	18
AGENCE AVS RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	20
OFFICE DU TRAVAIL.....	22
CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE.....	22
<b>DÉPARTEMENT DES FINANCES .....</b>	<b>25</b>
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES.....	26
<b>DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT .....</b>	<b>29</b>
COMMISSION DE L'ÉQUIPEMENT.....	30
RESSOURCES HUMAINES.....	30
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	30
ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	30
COMMISSION DE L'ÉNERGIE (COMEN).....	31
<b>DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE .....</b>	<b>35</b>
COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE.....	36
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	37
PLAN D'AMÉNAGEMENT.....	38
TRAVAUX PUBLICS ET PROJETS COMMUNAUX.....	38
SERVICE DE LA VOIRIE.....	39
PORTS COMMUNAUX.....	39
DÉCHETTERIE COMMUNALE.....	40
<b>DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE .....</b>	<b>43</b>
COMMISSION DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE.....	44
ÉCOLE PRIMAIRE.....	45
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU SIGNAL'AIR (EJC).....	47
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (CAJ-DISTRICT).....	48
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT.....	54
<b>DÉPARTEMENT DES LOISIRS .....</b>	<b>63</b>
COMMISSION DES LOISIRS.....	64
BIBLIOTHÈQUE.....	66

LUDOTHÈQUE .....	70
<b>DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ .....</b>	<b>73</b>
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ.....	74
SECURITÉ .....	74
POLICE ADMINISTRATIVE, SANTÉ PUBLIQUE, CONTRÔLE DES PRIX ET LEUR AFFICHAGE.....	74
PROTECTION CIVILE .....	74
DÉFENSE CONTRE LE FEU .....	74
AFFAIRES MILITAIRES .....	74





# Mairie

- Corps électoral
- Conseil général
- Conseil municipal
- Administration et ressources humaines

## Corps électoral

En 2020, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 4 reprises. Les 3 scrutins fédéraux, le scrutin cantonal et les élections communales ont donné les résultats relevés ci-après.

### Votations fédérales

#### 9 février 2020

- Initiative populaire « Davantage de logements abordables »
- 560 oui et 472 non
- Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)
- 795 oui et 257 non

#### 27 septembre 2020

- Initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
- 392 oui et 1246 non
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
- 576 oui et 1017 non
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
- 662 oui et 927 non
- Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour pertes de gain LAPG)
- 1243 oui et 382 non
- Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat
- 571 oui et 1060 non

#### 29 novembre 2020

- Initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »
- 1024 oui et 524 non
- Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »
- 826 oui et 696 non

### Votations cantonales

#### 9 février 2020

- Concordat sur le transfert de la commune de Clavaleyres au canton de Fribourg
- 858 oui et 67 non
- Crédit pour l'aire de transit de Wileroltigen
- 564 oui et 347 non

## Elections fédérales

### 1<sup>er</sup> novembre 2020

Renouvellement général des autorités communales pour une nouvelle période administrative allant de 2021 à 2024.

- Election des 35 membres du Conseil général
- Election des 6 membres du Conseil municipal
- Election du maire

Les résultats des élections municipales, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport, sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie municipale.

### Elections municipales (2e tour à la mairie)

#### 29 novembre 2020

- Election de la maire

755 suffrages pour Mme Frioud Auchlin Catherine

737 suffrages pour Mme Moeschler Isabelle

## **Conseil général**

Au cours de l'exercice 2020, les membres du Conseil général ont été convoqués à trois séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2020.

### ***Son bureau était constitué comme suit :***

Présidence : M. Jean-Pierre Latscha

Vice-présidence : M. Luca Longo

Scrutateurs/trices : Mme Anna Valentina Petrig

: M. Stéphane Weber

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Secrétaire-adjointe: Mme Sophie Wahlen, adjointe au chancelier municipal

### Séance ordinaire du 18 mars 2020

La séance a été annulée en raison de la pandémie de Covid-19.

### Séance ordinaire du 17 juin 2020

- Règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois (CRC) – Révision partielle : arrêté du Conseil général (R. Matti)
- Règlement de la crèche municipale Bidibule : arrêté du Conseil général (L. Glatz)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 141'520.- par année pour une durée de 5 ans (2020-2024) afin d'assurer le service des bons de garde : arrêté du Conseil général (L. Glatz)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 78'621.- TTC pour l'achat d'une scène mobile : décision (A. Olivieri)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (W. Lehmann) « Plan de gestion des déchets » (C. Ferrier)

- Position CM et décision CG sur la motion FOR (A. Guillaume) « Une amélioration de la sécurité autour des voies CFF » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Müller / L. Longo) « Tarif des amendes pour les bureaux de vote » (R. Matti)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (A. Guillaume) « Un contournement du lac de Biene par le sud » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (D. Bloch) « Utilisation des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs » (A. Kurth)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (J.-P. Latscha) « Zones 30 km/h » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (S. Orha) « Réactivation de la commission de l'énergie pour l'avancement du projet du chauffage à distance » (A. Binggeli)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (W. Lehmann) « Encouragement des jeunes à voter » (R. Matti)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Burdet / A. Gorgé) « Cimetière » (A. Kurth)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (V. Stöpfer) « Protection d'espèces végétales à La Neuveville : lutter contre les néophytes envahissants, menace pour les plantes, les animaux et les humains » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (S. Ohra) « Installation d'un défibrillateur à Chavannes » (R. Matti)
- Comptes 2019 (A. Kurth)
- Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
- Approbation des crédits supplémentaires pour un montant de CHF 2'971'216.83 dont CHF 2'275'574.08 de dépenses à arrêter et donc CHF 695'642.75 de dépenses liées
- Approbation des comptes communaux de l'exercice 2019 présentant un excédent des recettes de CHF 31'691.50
- Règlement sur les indemnités des autorités communales et fonctions diverses – Révision totale en un règlement sur les honoraires et les indemnités : arrêté du Conseil général (A. Kurth)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 574'650.- TTC pour la réalisation d'un projet d'assainissement et de stabilisation de la berge à St-Joux comprenant la remise en état de l'aménagement paysager du secteur (C. Ferrier)
- Rapport de gestion 2019 : information (R. Matti)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion FOR (C. Nicolet) « Un sens à son engagement ! Elaboration de descriptions de postes pour les membres du Conseil municipal »
- Motion PSN (D. Bloch) « Paiement d'une partie des jetons de présence des élus au Conseil général, des commissions et des membres du Conseil municipal en bons « Ouh ! » »
- Motion PSN (D. Bloch) « Mise en place d'une transmission électronique sécurisée des documents aux élus-e-s politiques »
- Motion PSN (A. Ehrensperger) « Favoriser l'avenir professionnel des jeunes Neuvevillois par un meilleur apprentissage linguistique »

#### Séance ordinaire du 30 septembre 2020

- Aménagement des places de la Gare et du Marché – Vision directrice : présentation (C. Ferrier)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 454'100.- TTC pour l'achat de la parcelle no 1312 d'une contenance de 1'228 m<sup>2</sup> située dans le périmètre d'aménagement des places de la Gare et du Marché : arrêté du Conseil général (C. Ferrier)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 230'000.- TTC pour la mise en provisoire des lignes MT 16 kV comprenant un groupe électrogène de 100 kVA sur remorque pour la station transformatrice « Ruveau » : décision (A. Binggeli)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 205'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Chavannes » : décision (A. Binggeli)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 175'000.- TTC pour l'assainissement la station transformatrice « Vervas » : décision (A. Binggeli)

- Crédit d'engagement de CHF 106'000.- TTC pour la rénovation des toilettes publiques du sous-voies au sud de la Tour de Rive – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 567'000.- TTC pour la réfection du chemin des Côtes Bugnot comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées, réseau d'électricité et téléseu) et les superstructures (revêtement) – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 451'974.45 représentant la part de La Neuveville à l'assainissement du chauffage et de l'isolation thermique du Collège du District – Décompte final : information (I. Moeschler)
- Crédit d'engagement de CHF 267'500.- TTC pour l'achat de tableaux interactifs et la création d'une salle d'informatique à l'école primaire – Décompte final : information (I. Moeschler)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (C. Nicolet) « Un sens à son engagement ! Elaboration de descriptions de postes pour les membres du Conseil municipal » (R. Matti)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (D. Bloch) « Paiement d'une partie des jetons de présence des élus au Conseil général, des commissions et des membres du Conseil municipal en bons "Ouh !" » (A. Kurth)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (D. Bloch) « Mise en place d'une transmission électronique sécurisée des documents aux élu-e-s politiques » (R. Matti)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (A. Ehrensperger) « Favoriser l'avenir professionnel des jeunes Neuvevillois par un meilleur apprentissage linguistique » (I. Moeschler)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (M. Moeschler et A. V. Petrig) « Développement durable au sein des services communaux » (R. Matti)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (V. Stöpfer) « Protection d'espèces végétales à La Neuveville : lutter contre les néophytes envahissants, menace pour les plantes, les animaux et les humains » : approbation du message au CG (C. Ferrier)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion FOR (S. Orha/M. Ram-Zellweger) « Activer les processus Cité de l'Energie et BEakom ».
- Motion PSN (A. Ehrensperger) « Labélisation Cité de l'Energie »
- Postulat PLR (L. Longo) « Création d'une stratégie énergétique à moyen et long terme pour la Commune de La Neuveville »

#### Séance ordinaire du 2 décembre 2020

- Valorisation des places de la Gare et du Marché – Présentation de la stratégie et suite des démarches : information (C. Ferrier)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 4.- par habitant pour la période allant de 2022 à 2031 (plus ou moins CHF 15'300.- par année en fonction de l'évolution démographique locale), en vue de renouveler notre adhésion à l'association Parc Régional Chasseral par la signature de la nouvelle Charte : décision (R. Matti/A. Olivieri)
- Plan financier 2021 – 2025 : décision (A. Kurth)
- Budget de fonctionnement 2021, quotité d'impôt : approbation (A. Kurth)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 153'000.- TTC pour l'achat du local de Jura Bernois Tourisme et son assainissement : décision (A. Olivieri)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 295'000.- TTC pour le pavillon funéraire du cimetière de la Blanche Eglise : décision (A. Kurth)
- Crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour la poursuite des démarches concernant la valorisation des places de la Gare et du Marché – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit-cadre pluriannuel (2 ans) de CHF 520'416.-, pour l'assainissement des infrastructures de transformation et de transport de l'énergie électrique et du réseau de l'éclairage public, et délégation de la compétence au Conseil municipal de libérer les crédits concernant les objets particuliers – Décompte final : information (A. Binggeli)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (A. Ehrensperger) « Favoriser l'avenir professionnel des jeunes Neuvevillois par un meilleur apprentissage linguistique » (I. Moeschler)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (S. Orha/M. Ram-Zellweger) « Activer les processus Cité de l'Energie et BEakom » (A. Binggeli)

- Position CM et décision CG sur la motion PSN (A. Ehrensperger) « Labélisation Cité de l'Energie » (A. Binggeli)
- Position CM et décision CG sur le postulat PLR (L. Longo) « Création d'une stratégie énergétique à moyen et long terme pour la Commune de La Neuveville » (A. Binggeli)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (W. Lehmann) « Plan de gestion des déchets » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (A. Guillaume) « Une amélioration de la sécurité autour des voies CFF » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion PLR (M. Müller / L. Longo) « Tarif des amendes pour les bureaux de vote » (R. Matti)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (A. Guillaume) « Un contournement du lac de Biemme par le sud » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (D. Bloch) « Utilisation des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs » (A. Kurth)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (J.-P. Latscha) « Zones 30 km/h » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion PLR (M. Burdet / A. Gorgé) « Cimetière » (A. Kurth)

Aucune intervention parlementaire n'a été déposée lors de cette séance.

## **Conseil municipal**

Présidence : M. Roland Matti, maire

Membres : Mme. Laure Glatz, vice-maire  
Mme Isabelle Moeschler, conseillère municipale  
M. Alain Binggeli, conseiller municipal  
M. Christian Ferrier, conseiller municipal  
M. André Kurth, conseiller municipal  
M. Andrea Olivieri, conseiller municipal

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2020, le Conseil municipal a siégé à 24 reprises en séances ordinaires, à une séance complémentaire et à huit en séances extraordinaires. Les affaires relevant de l'aide sociale ne sont pas traitées par le Conseil municipal, mais par l'Autorité sociale. Mis à part l'examen des comptes 2019, la préparation du budget 2021, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé par département :

### **PRESIDENTIEL ET SECURITE**

- Ressources humaines – Affaires de personnel
- Gestion de la situation suite à la pandémie de Covid-19
- Révision de la LPP du personnel municipal
- Planification des retraites du personnel
- Drame du port du 15 mai 2017
- Participation active à l'élaboration d'actes législatifs communaux
- Votations diverses
- Élections municipales 2020
- Archives de la PBC et archives communales
- Extension du mandat pour le respect des MSST
- Successions diverses
- Relations publiques
- Rencontre annuelle avec le Conseil communal du Landeron
- Rencontre avec les communes riveraines du Lac de Bienne
- Représentation dans divers syndicats
- Contex – Collecte 2019
- Promesses d'admission à l'indigénat communal
- Octroi d'autorisations pour des manifestations
- Affaires relatives à la sécurité
- Amendes d'ordre
- Relations avec la police cantonale
- Demandes d'autorisations d'exploiter
- Autorisations de l'utilisation du domaine public
- Circulation routière et stationnement
- Dénonciations pour dépôts illicites de sacs à ordures
- Initiative St-Joux, examens préalables
- Initiative Archives, examens préalables
- Achat d'un horodateur pour la rue de la Gare
- Fusion des associations de communes

## **GESTION DU TERRITOIRE**

- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé CFF
- Plan de protection des rives La Neuveville St-Joux, (partie est), plan no 2
- Projet de territoire
- Révision du plan d'aménagement local (PAL)
- Ancienne décharge de St-Joux – Investigations techniques
- Zone récréative de St-Joux – Réouverture partielle des berges
- Réfection des chemins du Rêche et de Maupras
- Réponses aux dénonciations de citoyens
- Exploitation de la déchetterie
- Conférence régionale des transports Biel-Seeland -Jura bernois (CRT1)
- Rénovation des WC publics du sous-voies de la Tour de Rive
- Secteur de la Vieille Ville – Acquisition de mobilier urbain
- Travaux de curage des canalisations, pompages et vidange des dépotoirs
- Réfection du chemin des Côtes Bugnot
- PGEE – Projet de réfection du chemin des Prés-Guëtins
- Mise en place de mesures de sécurité à la place de jeux du Quai Maurice Moeckli
- Projet de valorisation des places de la Gare et du Marché
- Achat d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie
- Acquisition d'un aspirateur mobile pour la voirie
- Installation de filets de protection contre les chutes de pierres et de blocs
- Aménagement de places de stationnement
- Confortation des môles du port de Chavannes
- Réhabilitation de la grue portuaire

## **ECONOMIE ET FINANCES**

- Reprise de la facturation du Syndicat de communes service des eaux TLN
- Subventions
- Vente d'immeubles
- Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes
- Ratification d'actes tels que contrats de vente
- COVID-19 – Aides financières
- Relance économique par les bons « Ouhh ! »
- Entretien des infrastructures et bâtiments communaux
- Rénovation des WC publics de la Zone de St-Joux
- Rénovation de l'école enfantine

## **INSTRUCTION ET JEUNESSE**

- Demandes d'adhésion en classe sport-études
- Fréquentation d'élèves dans des écoles de musique
- Affaires diverses relevant de la compétence de la commission de l'instruction et de la jeunesse
- Acquisition de tableaux interactifs et de matériel informatique à l'école primaire

## **LOISIRS-SPORT-CULTURE**

- Marchés artisanaux
- Animation diverse de la localité
- Affaires culturelles, sportives et touristiques
- Romandie Run
- Achat d'une nouvelle scène mobile

## **EQUIPEMENT**

- Service de l'électricité – Travaux divers
- Achat de logiciel pour la saisie des données des réseaux électriques moyennent et basse tension
- Entretien électrique des installations sportives – Secteur Pré-de-la-Tour
- Pré-étude technique en vue de l'assainissement complet des infrastructures électriques et réseau multimédia du chemin des Prés-Guëtins
- Projet de chauffage à distance
- Mise en état de la ligne aérienne Marnins
- Ordonnance sur les tarifs de l'électricité 2021
- Achat de matériel électrotechnique pour les manifestations publiques
- Installation de deux luminaires LED pour l'éclairage public au chemin des Celliers
- Mise en souterrain de la station transformatrice et des infrastructures y afférentes au chemin de Ruveau 1
- Installation d'un groupe de secours statique pour la mairie
- Achat de compteurs d'électricité
- Révision complète du véhicule utilitaire avec grue
- Entretien de l'éclairage public – Secteur Chavannes
- Assainissement des 3 stations transformatrices Vichon , Vergers et Montagu
- Assainissement des stations transformatrices Vervas, Ruveau et Chavannes
- Entretien annuel et maintenance de 15 stations transformatrices

## Administration et ressources humaines

### Fidélité de cinq collaborateurs et départs à la retraite

Cinq collaborateurs et collaboratrices fêtent cette année entre 10 et 35 ans de service. Par ordre alphabétique, il s'agit de :

- M. Amstutz Stefan, employé de voirie, 20 ans de service,
- M. Bueno Cordova José, auxiliaire de restauration à l'EJC, 10 ans de service,
- M. Carbone Vladimir, chancelier municipal, 25 ans de service,
- Mme Lohri Tania, collaboratrice administrative aux finances, 35 ans de service,
- M. Scherler Jean-Claude, chef d'exploitation/attaché commercial, 10 ans de service.

Le Conseil municipal félicite ces personnes pour leur travail et leur engagement au service de notre Commune, à laquelle ils font profiter de leur compétence et de leur expérience.

Au chapitre des retraites :

- M. Ballif Jacques a terminé sa fonction de collaborateur au service de l'équipement le 30 novembre 2020, après 23 ans de bons et loyaux services.

Le Conseil municipal le remercie pour tout le travail qu'il a accompli pour notre entreprise et formule à son attention ses vœux les meilleurs pour une belle et longue retraite bien méritée.

### Service de l'équipement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Mme Florence Bassin est entrée au service de l'équipement en tant que collaboratrice administrative. M. Sébastien Gallet a pris ses fonctions de chef d'exploitation au 1<sup>er</sup> juillet 2020, compte tenu que M. Jean-Claude Scherler démissionnait de ce poste. A noter que M. Scherler restera en tant qu'attaché-commercial jusqu'à son départ à la retraite en 2021.

### Service social régional

Mme Bousakhsakh Gena a commencé le 13 janvier 2020 son activité comme assistante sociale sur la base d'un contrat d'une année.

### Crèche Bidibule

Le 16 novembre 2020, Mme Anne-Sophie Lanthemann a succédé à la direction de la crèche à Mme Anne-Laure Buschini, qui a décidé de quitter l'institution au 30 novembre 2020.

### Ecole primaire

M. Pascal Muehlebach et Mme Laetitia Gsteiger ont les deux terminé au 31 août 2020 leurs fonctions respectives de concierge principal et concierge à l'école primaire.

### Formation professionnelle

Notre entreprise soutient toujours activement la formation professionnelle initiale. Ainsi, elle emploie des apprentis/es de commerce, des apprentis/es dans le domaine socio-éducatif (école à journée continue et crèche), un stagiaire en maturité professionnelle commerciale ou encore une assistante sociale en formation.

Sur les huit personnes actuellement en formation, trois d'entre elles sont entrées en service cette année. Il s'agit de :

- Mme Leticia Bally Leite, apprentie assistante socio-éducative à l'EJC,
- Mme Zoé Comte, apprentie assistante socio-éducative à la crèche,
- et M. Cyrille Maillefer, stagiaire MPC 3+1 à la chancellerie et au service des finances.

M. Allan Rossi a effectué un stage au CAJ et M. Loïc Floquet a terminé le sien à l'EJC.

Au chapitre des départs, citons M. Joey Pappalardo, apprenti assistant socio-éducatif à l'EJC, et Mme Ribeiro Da Silva Ana Margarida, apprentie assistante socio-éducative à la crèche qui ont tous deux acquis leur diplôme d'assistant/e socio-éducatif/ve au terme de trois ans de formation, Mme Ribeiro Da Silva ayant obtenu une brillante mention.

### Formation continue

Au chapitre de la formation continue, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques. Nous renonçons à citer les noms de toutes ces personnes, cela s'avérant un peu long et compliqué vu que tous n'ont pas suivi les mêmes cours.

### Quelques chiffres

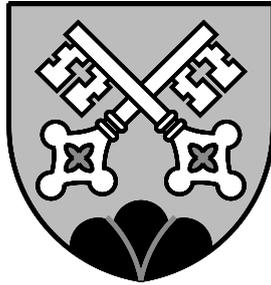
En 2020, la Commune municipale de La Neuveville emploie 76 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation (apprentis et stagiaires) y compris. Ils se partagent 61.34 postes de travail. Il y a 45 femmes et 31 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel	2 hommes / 3 femmes = 5 personnes	4.70
Economie et finances	2 hommes / 3 femmes = 5 personnes	3.80
Gestion du territoire	1 homme / 3 femmes = 4 personnes	3.80
Equiperment	4 hommes / 1 femme = 5 personnes	4.50
Voirie et TLN	9 hommes / 0 femme = 9 personnes	9.00
Service social régional	1 homme / 10 femmes = 11 personnes	8.30
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.40
Concierges (tous services confondus)	7 hommes / 2 femmes = 9 personnes	7.30
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 1 femme = 2 personnes	1.60
Crèche municipale Bidibule (y compris apprentis)	0 homme / 9 femmes = 9 personnes	7.80
Ecole à journée continue (y compris apprentis)	3 hommes / 8 femmes = 11 personnes	5.59
Ecoles primaire et secondaire, secrétariats	0 homme / 1 femme = 1 personne	0.55
Apprentis/es de commerce	1 homme / 1 femme = 2 personnes	2.00
Stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale)	1 homme / 0 femme = 1 personnes	1.00
<b>Totaux</b>	<b>76 personnes</b>	<b>61.34</b>

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (Agence régionale)
- CAJ (Centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- SED (Syndicat des eaux du Plateau de Diesse)
- SIEL (Syndicat d'épuration des eaux)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- SSCL (Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois)
- Syndicat du Collège secondaire
- TLN (Syndicat de communes Service des eaux TLN)





# Département des affaires sociales

- Autorité sociale régionale de La Neuveville
- Service social régional de La Neuveville (SSRN)
- Agence AVS régionale de La Neuveville
- Office du travail
- Crèche municipale Bidibule

## **Autorité sociale régionale de La Neuveville**

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition est la suivante :

Présidente :	Glatz	Laure	La Neuveville
Membres :	Troehler	Raymond	Commune mixte Plateau de Diesse
	Botteron	Christiane	Nods
Secrétaire :	Jean-Quartier	Caroline	La Neuveville

Cette commission s'est réunie à 5 reprises ; 4 fois en séance et 1 fois pour du controlling. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Collaboration avec l'APEA de Courtelary
- Stratégie concernant le fonctionnement du SSRN
- Projet Pilote KPMG (Canton de Berne)
- Financement, indemnisation des communes (OCInd) pour les prestations fournies (APEA)
- Bouclage des comptes et preuve du besoin 2019.
- Départs et remplacements du personnel
- Problèmes divers de politiques sociales
- Controlling des dossiers d'aide sociale

## **Service social régional de La Neuveville (SSRN)**

*(La Neuveville / Commune mixte plateau de Diesse / Nods)*

Pour cette année, la structure du personnel est la suivante :

- Un poste de direction à 50 % tenu par Mme Caroline Jean-Quartier ;
- Des postes d'assistantes sociales pour un total de 410 % postes, Mme Caroline Jean-Quartier 50% ; Muriel Wenger 50% ; Mme Isaline Gehret 90% ; Mme Cécilia Tatone 60% ; Mme Mégane Torche 80% et Mme Gena Bousakhsakh 80% du 12 janvier 2020 au 12 janvier 2021. De plus, Mme Lisa Sène 50% continue sa formation en emploi en tant qu'assistante sociale HES.
- Du personnel administratif, M. Wehrli Patrick, comptabilité 100%, Mme Mélanie Duc, secrétariat 90%. Mme Allissia Davide 50% secrétariat et 30% avance et recouvrement contributions d'entretiens, Mme Chrystelle Baumann 50% révision APEA et gestion des frais médicaux.

## **Aide sociale**

1. Les charges se montent à CHF 3'818'192.45 et les revenus à CHF 1'001'427.57. La dépense est transmise à la Prévoyance sociale du canton de Berne pour être admise à la compensation des charges.
2. Mesures d'occupation pour personnes sans emploi, tributaires de l'aide sociale : au total,
3. 49 personnes ont pris part à des mesures d'insertion (Service spécialisé pour l'insertion professionnelle / SSIP).
4. Contributions d'entretien pour enfants : au total notre service a versé des avances de contributions d'entretien à 17 enfants/adolescents, pour un montant de CHF 110'917.85 avec des recettes de CHF 61'716.00.

Nombre de dossiers traités en 2020 :

	La Neuveville	Plateau de Diesse	Nods	Total
Nombre de dossiers	145	29	5	179
Nombre de personnes	198	52	5	255

Consultations préventives / aide à l'insertion 35

Protection de l'enfant et de l'adulte

Frais de traitement APEA CHF 289'418.-

Nombre de dossiers traités en 2020 :

	Mandats adulte	Mandats mineur	Enquêtes adulte	Enquêtes mineur	Parents de jour	Familles d'accueil
La Neuveville	39	14	2	1	9	3
Plateau de Diesse	14	6	0	1	3	2
Nods	5	1	0	0	0	0
Total	58	21	2	2	12	5

## **Agence AVS Régionale de La Neuveville**

Préposée : Mme Christiane Troehler  
Suppléante : Mme Céline Conrad

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine nos tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

### Cotisations :

Au 31 décembre 2020, le nombre d'assujettis cotisant à la Caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de 1796 (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer. La cotisation AVS minimum annuelle est de 482.- + frais de gestion 5%. Les frais de gestion sont dégressifs en fonction du montant de cotisations.

Les principales tâches journalières sont :

- Renseigner et préparer les dossiers de demande d'affiliation, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés. (136 nouveaux dossiers ont été déposés en 2020).
- Expliquer les décisions et les factures de cotisations,
- Contrôler les demandes : d'APG militaire (53), allocations de maternité (13 nouvelles demandes), allocations pour enfants (51 nouvelles demandes)
- Faire le lien avec la caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, enregistrement, radiation, mutation d'employé, ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants ou de formation). Cela représente env. 800 à 900 avis de mutation par année.

En début d'année, nous devons veiller à recevoir les attestations de salaires et décompte d'allocations familiales (env. 596 envoyées par la caisse de compensation) pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse, afin qu'elle puisse établir le décompte et facture finale annuelle des cotisations paritaires. En cas de non réception dudit formulaire, suite au rappel et sommation, nous devons établir une attestation de remplacement (env. une dizaine par année).

Sur la base des avis de mutations du contrôle des habitants des communes de : La Neuveville, Plateau de Diesse et Nods, nous envoyons environ une trentaine de lettres pour le « Splitting des revenus en cas de divorce, et une centaine de lettres pour le contrôle de la couverture AVS des nouveaux habitants et nouveaux rentiers AI ou pré-retraités.

### Prestations :

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à 955 personnes, dont 88 personnes à l'AI (32 Plateau de Diesse + Nods), les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de 467 personnes, ce qui équivaut à 396 dossiers (144 dossiers Plateau de Diesse + Nods). Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- Renseigner et donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations et éventuellement remplir les documents à leur place.
- Contrôler les demandes de rente AVS (52) et demande de calcul d'une rente future (14), AI (4), allocation pour impotence (6), bonifications pour tâches d'assistance (1), moyens auxiliaires (2) etc. puis les transmettre à la caisse à Berne, pour décision.
- Renseigner, constituer les dossiers de demande de prestations complémentaires complets, les enregistrer et les saisir dans le programme, ensuite établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse pour décision (45 nouveaux dossiers dont 17 Plateau de Diesse et Nods). Dès l'établissement, contrôler et expliquer ces dernières aux bénéficiaires. Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations, constitution ou non d'usufruit, droit d'habitation gratuit ou non, vente en viager etc.

- établir périodiquement des révisions des dossiers (révision obligatoire tous les 4 ans), mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière des ayants droit, soit dans 70% des dossiers. Nous avons dû réviser obligatoirement en 2020, 42 dossiers. Cela équivaut, en termes de travail à une nouvelle demande (formulaire à compléter + annexes à fournir), tous les paramètres du calcul devant être actualisés, les contrôler, les enregistrer, les saisir puis les envoyer pour décision à Berne.
- enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestation complémentaire, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste, moyens auxiliaires etc.) et établir les décisions de remboursement (env. 1000 par année). Dans certains dossiers, nous devons établir 5 ou 6 décisions de remboursement de frais par année voir plus.

De plus en plus de personnes font une demande de prestations complémentaires, même ceux qui bénéficient encore d'un montant conséquent d'épargne ou qui ont de très bonnes rentes. De plus, avec le vieillissement de nos bénéficiaires, nous devons passer toujours plus de temps, pour expliquer les courriers qu'ils reçoivent, les changements de procédure, redemander des documents manquants etc. En fin d'année une lettre est envoyée afin qu'ils nous remettent leur nouvelle police de primes de caisse maladie pour déterminer si un changement de caisse est nécessaire afin que leurs primes restent dans les limites PC (prime moyenne cantonale) ou encore pour qu'ils nous remettent les justificatifs des frais maladie devant encore leurs être remboursés.

#### **Les montants des rentes en 2020, se présentaient comme suit :**

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète varie entre frs 1185.- au minimum et frs 2370.- au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à frs 3555.- au maximum par mois (soit le 150% d'une rente simple max.)
- La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de frs 1580.-
- L'âge ordinaire de la retraite est toujours fixé à 65 ans les hommes et 64 ans les femmes. Il est toutefois possible d'anticiper la rente d'un ou deux ans moyennant une réduction de 6,8% pour 1 an et de 13,6% pour 2 ans. A ce propos, une personne qui est au bénéfice de l'aide sociale à 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes doit demander sa rente AVS anticipée.
- L'ajournement quant à lui est possible de 1 an min. jusqu'à 5 ans max. et augmente le montant de la rente de 5,2% (1 an), et progressivement jusqu'à 31,5% (5 ans). Dès la période de 1 an min., l'assuré peut, à tout moment, demandé la fin de l'ajournement.
- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à frs 19'450.- pour une personne seule, à frs 29'175.- pour les couples et à frs 10'170.- pour les enfants et orphelins.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de frs. 487.-/mois pour les adultes, frs. 367.- pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et frs. 115.- pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (AVS/AI/APG/AC) s'élèvent à 12,75%.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de frs 21'330.-.
- La nouvelle loi fédérale sur les Allocations familiales est entrée en vigueur le 1er janvier 2009, instaurant un montant min. d'allocations pour enfants, par enfant, de frs. 200.- (jusqu'à 16 ans) et d'allocations de formation de frs. 250.-. Les montants accordés par le canton de Berne sont de frs. 230.- pour l'allocation pour enfants et de frs. 290.- pour l'allocation de formation dès 16 ans. Dès août 2020, également les enfants qui poursuivent leur formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'une école supérieure, peuvent déjà bénéficier d'un montant de frs 290.- même si ils n'ont pas encore eu 16 ans. Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents frs. 200.- (enfants jusqu'à 16 ans) et frs. 250.- (allocation de formation dès 16ans) en région de plaine et de frs. 220.- (enfants jusqu'à 16 ans) et frs. 270.- (dès le mois qui suit le 16ème anniversaire) en région de montagne, soit pour les communes Plateau de Diesse et Nods.

La cotisation à la caisse d'allocations familiales pour tous les employeurs et indépendants reste inchangée à 1.6% en 2020.

## Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois pour la commune de La Neuveville durant l'année 2020 a été la suivante :

<u>Mois</u>	<u>Nb demandeurs d'emplois/chômeurs inscrits</u>		
<i>Janvier</i>	<i>70 / 49</i>	<i>Juillet</i>	<i>104 / 84</i>
<i>Février</i>	<i>73 / 47</i>	<i>Août</i>	<i>110 / 85</i>
<i>Mars</i>	<i>86 / 55</i>	<i>Septembre</i>	<i>114 / 89</i>
<i>Avril</i>	<i>92 / 66</i>	<i>Octobre</i>	<i>107 / 88</i>
<i>Mai</i>	<i>92 / 65</i>	<i>Novembre</i>	<i>110 / 88</i>
<i>Juin</i>	<i>103 / 77</i>	<i>Décembre</i>	<i>117 / 94</i>

Notre bureau se charge également de l'organisation générale et des lettres d'invitation à la course annuelle des aînés de la commune de La Neuveville. Cette dernière n'a pas pu avoir lieu en 2020 pour cause de Covid-19.

En 2020, la pandémie a engendré, pour les caisses de compensation et par conséquent pour les agences AVS, un surcroît de travail considérable. Les caisses de compensation ont été mandatées par le Conseil Fédéral d'octroyer des APG (allocations perte de gain, employés en quarantaine, parents d'enfants devant rester à la maison), en plusieurs étapes. Pendant toute cette période, nous n'avons pas pu bénéficier d'un soutien de la caisse à Berne et nous avons dû nous tenir au courant de chaque communiqué de presse du CF, afin de pouvoir répondre aux interrogations des indépendants, des employeurs, des employés de leur propre Sàrl et des parents. Après chaque communiqué, de nouveaux formulaires et critères étaient définis pour l'octroi de ses APG Corona. Ce qui apportait son lot de questions et d'incertitudes de la part des assurés. Chaque demande prenait du temps, nous devions évaluer chaque situation afin de leur envoyer les formulaires adéquats et de les renseigner au mieux.

En parallèle, nous avons dû assurer toutes nos autres tâches habituelles !!!

## Crèche municipale Bidibule

### Accueil et départ des enfants :

La crèche a accueilli plus d'une quarantaine d'enfants durant cette année.

Le nombre total de places occupées est de 15.

En fin d'année scolaire 2020, une vingtaine d'enfants ont quitté la structure et dix-huit nouveaux inscrits sur la liste d'attente, ont pu intégrer la crèche. Nous avons profité de la nouvelle rentrée scolaire pour réaménager les différents groupes et répartition des enfants dans ces derniers. Dès août 2020, les enfants sont répartis en quatre groupes selon leur année scolaire et ces derniers restent fidèle à leur groupe jusqu'à la fin de leur fréquentation de la crèche. Nous avons nommé des responsables éducatives pour chaque groupe d'enfant et celles-ci les suivent tout au long de leur développement.

Lors de la crise sanitaire en mars 2020, nous avons réduits notre offre d'accueil le temps du semi-confinement jusqu'en mai. Les places étaient limitées et établies selon les situations professionnelles de chaque parent et selon les besoins des familles. Suite à cela et aux nombreux changements économique, certains enfants ont quitté la crèche précipitamment et de manière définitive.

Des nouvelles règles d'hygiènes ont été mise en place pour l'équipe éducative ainsi que pour les parents. Celles-ci ont été adaptées en cours d'année selon les demandes cantonale et fédérale. Une réflexion et une adaptation pédagogique a été continuellement menée pas l'équipe afin de conserver la qualité d'accueil.

### Manifestations :

Avec le Covid-19, nous avons dû trouver une alternative afin de célébrer le départ des écoliers. Ceux-ci ont fait un pique-nique dans le jardin essentiellement avec les enfants et le personnel éducatif.

### Encadrement :

Au niveau du personnel éducatif, nous avons accompagné notre apprentie de 3ème année jusqu'à l'obtention de son diplôme d'assistante socio-éducatif. Elle a quitté la crèche fin juillet. Une nouvelle apprentie est venue compléter notre équipe au mois d'août.

A la fin de l'année 2020, un changement de direction a eu lieu. Anne-Laure Buschini directrice en poste jusque-là a quitté ses fonctions et sa remplaçante Anne-Sophie Lanthemann a repris son poste mi-novembre à 80%. Elles ont pu collaborer efficacement durant deux semaines afin de procéder la passation de manière optimale. L'équipe se compose actuellement comme suit : une directrice, quatre éducatrices de l'enfance, deux assistantes socio-éducatives, trois apprenties et trois remplaçantes occasionnelles.

Les règles de fonctionnement de la crèche ont subi quelque modification suite à l'arrivée du système cantonal des bons de garde, dit « Kibon ». La facturation se fait de manière identique, celle-ci est divisée en douze mensualités équivalentes, couvrant les quarante-huit semaines d'ouverture annuelle. Seul changement, les parents doivent faire eux-mêmes la demande de subventionnement via le site internet Kibon.ch, celle-ci ne se fait plus automatiquement par la commune. De plus, certaines familles perçoivent un subventionnement différent de ce qui précédait.

D'un point de vue pédagogique, nos objectifs en lien avec notre ligne éducative continues d'être appliqués par l'équipe et ils restent identiques ;

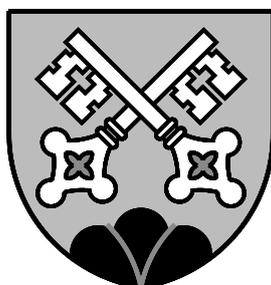
- Une écoute active
- Un discours empathique et bienveillant envers les enfants
- Des activités pédagogiques structurées et stimulantes
- Une mise en place d'un système de référence par groupes et par enfant
- Un suivi et des observations régulières faites auprès des enfants

L'équipe éducative a travaillé de manière conjointe à la réalisation de grilles d'observation pour les enfants allant de 4 mois à 4 ans. Elles ont déjà pu mettre en pratique les premières observations sur la fin de cette année.

Durant l'année, une procédure de sécurité à l'égard des enfants a été réalisée par la direction. En ce qui concerne la sécurité incendie, nous avons mis aux normes nos locaux et pris quelques mesures. Un exercice incendie sera prochainement réalisé conjointement avec l'équipe technique de Mon Repos. En lien avec la sécurité, Mon Repos a changé les fenêtres et a installé de nouvelles portes anti-feu.

En ce qui concerne les futurs projets pour l'institution, Deux membres du personnel éducatif suivent une formation sur le mouvement et le développement physique des enfants. La crèche a été certifiée fin 2020 par le label « YouplaBouge ». Avec le Covid-19 la formation a malheureusement dû être reportée, c'est pourquoi elle reprendra en 2021.





# Département des finances

➤ Commission de l'économie et des finances

## **Commission de l'économie et des finances**

Présidence : M. André Kurth, Conseiller municipal

Membres : Mme Denise Bloch  
M. Ralph Bourquin  
M. Alain Guillaume  
Mme Mondine Moeschler  
M. Christophe Nicolet  
M. Aurèle Schleppey

Secrétaire : M. Didier Honsberger, administrateur des finances

La commission a tenu sept séances ordinaires, entre le 5 mars et le 12 octobre 2020.

Le plan financier – catalogue des investissements 2021/2025 a été discuté et commenté, en collaboration avec le service des finances. L'objectif de la COFI était d'avoir un catalogue des investissements à la fois raisonnable au niveau des montants annuels et de la faisabilité des projets tant au niveau politique que de nos ressources internes.

Notre catalogue indique toujours nos projets majeurs qui sont : Place de la Gare – Marché, aménagements des rives de St-Joux, la continuité de l'assainissement de notre réseau électrique, ainsi que l'assainissement totale de la plus grande rue de La Neuveville, soit les Prés-Guëtins. Ce dernier projet de plus de 6mio devra très certainement être reconsidéré afin de ne pas mettre les finances de notre commune trop à mal.

*Les objets suivants ont été discutés et préavisés :*

- Règlement de la crèche Bidibule et la fixation du tarif journalier. En effet, avec le nouveau système des Kibon, chaque crèche devient une crèche dite privée et de ce fait peut fixer ses propres tarifs.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 78'000.- TTC pour l'achat de la nouvelle scène mobile.
- Règlement sur les indemnités des autorités communales et fonctions diverses.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 454'100.- TTC pour l'achat de la parcelle no 1312 (Wirz-place de la Gare).
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 205'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Chavannes ».
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 175'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Vervas ».
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 230'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Ruveau ».
- Elaboration du projet du nouveau Pavillon funéraire
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 153'000.- TTC pour l'achat du local de Jura Bernois Tourisme et son assainissement.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 295'000.- TTC pour la rénovation du pavillon funéraire et la création d'une salle de recueil.
- Nous avons aussi validé pas moins de 6 décomptes finaux et relevons que tous ces projets ont bien respecté leur budget.

*Les projets suivants ont été réalisés en 2020 :*

- Mise en place du système des Kibon pour la crèche communale Bidibule.
- Création d'une salle informatique à l'école primaire, ainsi que la mise en place de nouveaux tableaux interactifs.
- Création d'un nouveau cabinet médical et ouverture de ce dernier en mai 2020. Le Dr. Loison et la Dre Georges ont commencé leur activité en plein cœur de la première vague de la pandémie Covid19. Le cabinet trouve progressivement sa vitesse de croisière.
- Mises aux normes de plusieurs bâtiments communaux suite aux rapports de l'AIB.
- Rénovation des vestiaires-douches-WC du bâtiment du Prés-de-la-Tour.
- Rénovation des WC publics du bâtiment de St-Joux – restaurant le « Nénuphar »

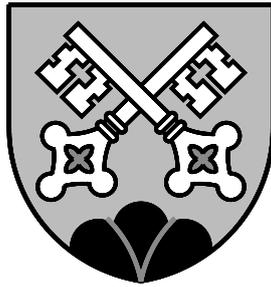
*Informations sur les tâches récurrentes :*

Les documents des comptes annuels ainsi que ceux des budgets et plans financiers peuvent être consultés en tout temps sur le site web de la Commune. Ils renseignent de façon détaillée sur la situation et les perspectives financières de la Commune.

Durant l'année écoulée, le département des finances s'est occupé notamment :

- Du calcul des prix de l'électricité de l'année suivante afin de permettre une gestion optimale du service et répondre aux dispositions légales.
- Gestion commerciale de l'énergie électrique, stratégies d'achats, valorisation d'origine en collaboration avec SACEN SA et la CHARTE.
- Assuré le suivi des garanties liées à la construction de l'école des Collonges.
- La facturation de l'ensemble des recettes de la commune, à l'exception des impôts, est une tâche conséquente. L'encaissement et le contentieux demandent une gestion rigoureuse. Rigueur et attitude proactive de nos collaborateurs permettent de réduire toujours un peu plus le nombre de rappels :
  - 2016 14'651 factures pour 2'591 rappels, soit 17.7%
  - 2017 14'901 factures pour 2'101 rappels, soit 14.1%
  - 2018 14'595 factures pour 2'024 rappels, soit 13.9%
  - 2019 17'451 factures pour 2'157 rappels, soit 12.4%
  - 2020 15'667 factures pour 1'728 rappels, soit 11.0%





# Département de l'équipement

- Commission de l'équipement
- Ressources humaines
- Service de l'électricité et éclairage public
- Energies renouvelables
- Commission de l'énergie (COMEN)

## **Commission de l'équipement**

Présidence : M. Alain Binggeli

Membres : MM Paul Friedli  
Michael Hofstetter  
Patrick Morand  
Guiseppe Olivieri  
Aurèle Schleppy  
Christophe Schori

Secrétaire : Mme F. Bassin

Ont également assisté à cette séance M. Sébastien Gallet

La commission de l'équipement, dans sa composition 2020, s'est réunie 1 fois pendant l'année.

## **Ressources humaines**

- Présentation de M. Sébastien Gallet, engagé à 100% au 1er juillet 2020, successeur de M. Jean-Claude Scherler

## **Service de l'électricité et éclairage public**

- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour l'assainissement de la station transformatrice « Chavannes ».
- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour l'assainissement de la station transformatrice « Vervas ».
- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour la mise en provisoire des lignes MT 16 kV comprenant un groupe électrogène de 100 kVA sur remorque pour la station transformatrice « Ruveau ».
- Information sur le projet de remplacement de l'éclairage public par des luminaires LED.
- Information sur les futures décorations de Noël.

## **Energies renouvelables**

- Présentation du projet pour la construction d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque sur le toit de l'école (Signolet 3) – évaluation de l'intérêt de renforcer la production communale sur le site scolaire
- Présentation du projet de la carrière « Gras du Rafort », lancement d'une pré-étude d'exploitation du gisement solaire (centrale photovoltaïque de grande puissance).

## **Commission de l'énergie (COMEN)**

Composition de la commission (non permanente) pour l'année 2020.

Présidence : M. Alain Binggeli

Membres : Mme Sanda Orha  
Mme Mathilde Ram-Zellweger  
M. Michaël Hofstetter  
M. Albrecht Ehrensperger  
M. Christophe Schori  
M. Daniel Müller

Secrétaire: M. Jean-Claude Scherler

### **Principaux objets traités :**

#### **Chauffage à distance pour la vieille ville et ses abords**

Afin de proposer des variantes à l'unique proposition d'une centrale de chauffe sur la place de la Gare, le président et le secrétaire de la commission de l'énergie ont passé en revue tous les emplacements (publics et privés) potentiellement intéressants autour de la vieille ville.

Deux sites, particulièrement intéressants ont été retenus et feront dès janvier 2021 l'objet d'une évaluation plus détaillée et chiffrée.

Le premier emplacement retenu est le terrain dit « Des Levées de Vaux » à la rue du Lac et le deuxième emplacement est le grand terrain au sud du collège du district.

La variante « Levées de Vaux » présente l'avantage d'une bonne accessibilité pour la livraison du combustible (plaquette de bois de la région en circuit court) et est très proche de la vieille ville (conduites plus courtes = moins de pertes d'énergie = prix de l'énergie plus favorable).

Le plus de cette variante et qu'elle permettrait de réaliser des locaux lumineux et spécialement adaptés à une crèche communale avec de beaux espaces extérieurs. La proximité de la place de jeux du quai Maurice Moeckli, de l'école enfantine et primaire ainsi que des commerces sont autant d'atouts de ce site. Le bâtiment pourrait être réalisé en bois de la région (par exemple) et répondrait, non seulement à la norme MINERGIE, mais également à des critères de construction durables et d'éco biologie. Autre avantage, la commune serait propriétaire des locaux et ne paierai, ainsi plus de locations.

La variante au sud du collège du district, soit une centrale de chauffe souterraine – combinée avec un parking également souterrain est intéressante car l'impact visuel et paysager serait très faible. Le point positif est l'idée de combiner centrale de chauffe et parcage pour les citoyens habitants le secteur Tirage & Faubourg. A préciser que les places de parc seraient louées afin de couvrir les coûts de construction et d'exploitation du parking. Point négatif, les coûts de construction risquent de faire exploser le prix de la chaleur produite ce qui enlèvera tout intérêt au projet de chauffage à distance.

Ces deux variantes offrent la liberté d'aménager la Place de la Gare, sans restriction, sans circulation, sans cheminée, sans fumée ni bruit. Ces deux propositions n'excluent pas la construction d'une centrale sur la place de la Gare.

#### **Plan d'aménagement local (PAL)**

Une intéressante présentation du plan d'aménagement local (PAL), actuellement en révision, a été faite par Madame Christine Féver – responsable du service de la gestion du territoire lors de la séance du 17 août 2020.

La présentation ciblait principalement le volet énergie du PAL.

La commission a été informée que la révision du PAL n'intégrait pas le secteur de la vieille ville et ses abords qui est au bénéfice d'une réglementation spécifique.

Cette précision impacte directement sur le mandat de la COMEN qui était chargée d'évaluer la possibilité d'implanter, en vieille ville, des installations produisant de l'énergie renouvelable (référence à l'alinéa 2 du mandat de la commission). Les éventuelles propositions de la COMEN pour la vieille ville seront à intégrer dans une future révision de la réglementation spécifique de la vieille ville et non pas dans le PAL.

La COMEN, lors de sa séance de novembre a émis de nombreuses propositions, des remarques et souhaiterai que notre commune innove en matière de production d'énergie renouvelable, d'économies d'énergie et d'espaces verts (tous les détails sont protocolés dans le procès-verbal de la séance).

### **Label Cité de l'énergie et convention bernoise sur l'énergie (BeaKom niveau III)**

Présentation par Monsieur Jérôme Attinger de Planair SA, sous la forme d'un bref rappel, des démarches à entreprendre pour obtenir le label « Cité de l'énergie » respectivement finaliser la convention Bernoise sur l'énergie.

L'important rôle des communes dans la stratégie énergétique 2050 de la confédération est mis en avant. La commune doit être un exemple dans le processus de décarbonisation et inciter les propriétaires à passer aux énergies renouvelables.

En ce sens le projet de chauffage à distance est particulièrement intéressant au niveau communal car il touche 10 bâtiments propriété de La Municipalité dont la production de chaleur (chauffage & eau chaude) est au mazout.

Le Conseil municipal a attribué un pourcentage d'emploi plein temps au chef d'exploitation ainsi qu'à la collaboratrice administrative du service de l'équipement. Cette dotation en ressources humaines dans le domaine « énergie » permettra certainement d'obtenir le label Cité de l'énergie rapidement.

En complément cette nouvelle équipe avec l'appui d'un prestataire externe reprendra la convention bernoise sur l'énergie.

Monsieur Jean-Luc Juvet présente le centre régional de Conseils en énergie sur la même base qu'à l'association Jura bernois – Bienne.

Points forts de sa présentation :

- Le centre est financé via des subventions cantonales et par les communes du Jura bernois
- Les bénéficiaires de conseils sont pour moitié des personnes privées et l'autre moitié est composée d'entreprises, d'associations régionales et quelques (rares) communes.
- Les conseils sont centrés sur les bâtiments (économies d'énergie).
- Les premiers conseils sont gratuits.
- Le centre organise des formations pour les professionnels.
- Quatre communes du Jura bernois ont édicté une réglementation communale sur l'énergie plus contraignante que la loi cantonale.
- Le plan directeur de l'énergie doit être intégré au plan d'aménagement local.
- En termes d'atteinte des objectifs sectoriels au niveau cantonal il est réjouissant de constater que l'amélioration de l'isolation des bâtiments dépasse les objectifs fixés.

Centrales photovoltaïques communales en projet

Carrière Gras de Rafort :

Un projet (pré-étude) de centrale photovoltaïque de grande puissance a été présenté à la commission. En accord avec la Bourgeoisie de La Neuveville (qui est à l'origine de la proposition) une réflexion chiffrée de centrale posée au sol été réalisée. Cette ancienne carrière est en cours de comblement, et serait disponible d'ici 2 à 3 ans. A noter qu'il faut impérativement intégrer ce « gisement solaire » dans le plan d'aménagement local actuellement en révision.

### **Ecole enfantine**

Un projet (pré-étude) a été réalisé afin de réaliser une centrale photovoltaïque sur les divers pans de toit du bâtiment.

Cette deuxième centrale sur le site scolaire primaire permettrait de compléter la production locale d'énergie pour les 5 bâtiments qui autoconsomment déjà une très grande partie de la production de la centrale de l'école à journée continue.

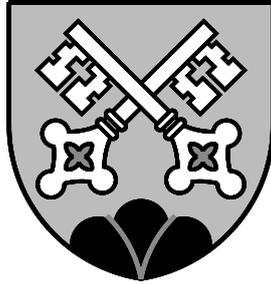
Le surplus de production d'électricité des deux centrales sera attribué au centre des Epancheurs et à la Mairie, afin de contribuer à la stratégie énergétique 2050. La toiture de l'école enfantine présente l'avantage de pouvoir profiter d'une longue durée de production. Ce projet permet d'autre part de préserver le cachet architectural du centre des Epancheurs et de la Mairie qui sont tous les deux « protégés » et en zone vieille ville et pour lesquels la pose de panneaux photovoltaïque sur le toit n'est pas l'exemple à donner.

### **Divers :**

La commission a repris également la question de la rédaction d'une ordonnance lié au règlement sur les économies d'énergie (RECUREN). Les membres regrettent que l'argent perçu via une taxe sur la consommation d'électricité (PCP Soutien aux énergies renouvelables) ne servent pas la cause des économies.

La commission (non permanente) a été dissoute au 31 décembre 2020 par décision du Conseil municipal.





# Département de la gestion du territoire

- Commission de la gestion du territoire
- Police des constructions
- Plan d'aménagement
- Travaux publics et projets communaux
- Service de la voirie
- Ports communaux
- Déchetterie communale

## Commission de la gestion du territoire

Présidence : M. Christian Ferrier

Membres : M. Patrice aMarca  
Mme Odyle Andrey  
M. Michel Burdet  
Mme Céline Känel  
M. Jean-Pierre Latscha  
Mme Véronique Stoeper  
Secrétaire : Mme Julia Migliore

Responsable de la section  
de l'aménagement : Mme Christine Féver

### Permis de construire

La commission s'est réunie 7 fois durant l'année 2020 avec une participation des membres de 90 %.

78 permis de construire ont été traités par le service de la gestion du territoire et la Préfecture. Ci-dessous, la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 5 années précédentes :

	2015	2016	2017	2018	2019	<b>2020</b>
a) Petits permis de construire	2	2	6	5	5	<b>8</b>
b) Permis de construire	27	40	39	54	27	<b>23</b>
c) Permis de la Préfecture	21	10	10	8	8	<b>10</b>
d) Permis refusés par autorités, retirés par le requérant ou procédures encore en cours	15	16	12	22	26	<b>37</b>
Nombre de procédures au total	65	68	67	89	66	<b>78</b>

### Nature des permis traités (octroyés et refusés/retirés)

a) Immeubles :	3
b) Nouvelles maisons familiales (y compris démolition) :	5
c) Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics :	2
d) Transformations de bâtiments :	20
e) Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures :	11
f) Remplacement de chauffages à mazout, installation de PAC :	13
g) Piscines, places, murs, couverts :	8
h) Divers :	16

Nombre de projets <b>78</b>
--------------------------------

### Investissement dans les constructions

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrages confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc.), un montant estimé de :

2016	2017	2018	2019	2020
CHF 35'508'000.-	CHF 21'068'000.-	CHF 28'038'646.-	CHF 27'554'029.-	Fr. 36'003'000.-

### Demandes préalables

- Chemin de Chavannes : Agrandissement de l'espace de stockage de l'exploitation viticole et création d'un appartement.
- Route du Château : Démolition de la maison existante et reconstruction d'une nouvelle villa.
- Chemin des Aubépines : Construction d'un double garage.
- Chemin des Aubépines : Agrandissement du bâtiment existant.
- Parcelle no 429 : Mise en place d'un container pour le stockage de matériel.
- Chemin des Prés-Guëtins : Rehaussement du bâtiment existant.
- Route du Château : Transformation du bâtiment.
- Route du Château : Construction d'un local de production et de stockage de vin.
- Route du Château : Transformation d'un ancien pigeonnier.
- Chemin de la Réçille : Rehaussement du terrain existant.
- Rue du Marché : Transformation intérieure, création de deux logements en duplex et un espace d'activité au rez-de-chaussée.
- Rue de la Tour : Transformation de l'usine existante.

### Police des constructions

- Chemin des Rives : Aménagements extérieurs dans la zone de protection des Rives.
- Chemin de Maupras : Transformation d'un couvert existant et agrandissement d'une terrasse non-conforme, sans autorisation.
- Rue de la Tour : Réalisation d'un doublage en bois sur la façade, sans autorisation.
- Rue Montagu : Charges du permis de construire non respectées.
- Rue du Faubourg : Transformations intérieures dans un bâtiment protégé, sans autorisation.
- Chemin de St-Joux : Dépôt de matériels sur le domaine public, sans autorisation.
- Chemin de Bel-Air : Construction d'une cabane de jardin ne respectant pas la distance de 2 m et sans autorisation.
- Chemin des Rochettes : Construction d'un cabanon malgré un refus de permis de construire.
- - : Contrôle final des constructions.

## **Plan d'aménagement**

Le département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2020 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

### **Plan de zones**

- Procédure de révision du plan de zone communal.
- Numérisation du plan de zones selon le modèle cantonal.
- Intégration de la carte des dangers dans le plan de zone communal.

### **Aménagements**

- Projet de valorisation des places de la Gare et du Marché.
- Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé ferroviaire CFF La Neuveville-Douanne.
- Projet de zone 30 km/h sur l'ensemble du territoire - Extension secteur « Rousseau ».
- Plan de protection des rives La Neuveville-St-Joux (plan no 2), définition du tracé du chemin de rive.
- Plan de protection des rives Poudaille-Chavannes (plans nos 4 et 5), définition du tracé du chemin des rives.

### **Plans de quartier**

- Etude du plan de quartier « Ruveau ».
- Projet de modification du plan de quartier « St-Joux ».

### **Règlements**

- Procédure de révision du règlement de construction communal.
- Révision partielle du règlement des places de stationnement publiques et privés.

### **Divers**

- Défense des intérêts de la Commune dans le cadre du projet des CFF pour la construction du tunnel de Gléresse.

## **Travaux publics et projets communaux**

- Mise en place du solde de totems pour la zone 30 km/h et la zone de rencontre.
- Projets et réalisations de quelques marquages.
- Projets et mise en place de nouvelles mesures de circulation comprenant la pose de nouveaux panneaux de signalisation.
- Traitement des rapports de non-conformité des places de jeux.
- Interventions diverses concernant les accidents récurrents sur la borne escamotable de la rue du Marché.
- Commande supplémentaire de pots de fleurs pour les restaurateurs.
- Elaboration d'un planning pour l'état des routes et des canalisations.
- Suivi de l'élaboration d'un projet de consolidation des murs de vignes en pierres sèches à la route du Château.
- Examen, préparation pour la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- Elaboration d'un projet pour la mise en place de panneaux d'information aux places de jeux et lié à la motion sur l'interdiction des chiens aux places de jeux.
- Projet initial de réfection du chemin des Prés-Guëtins.
- Réfection des chemins du Rêche et de Maupras.
- Traitement et réponse à la motion pour la zones 30 km/h.
- Projet d'assainissement de la station des Marnins (STAP) et du réseau sous vide du quartier.
- Réfection des façades des garages du SIEL à la rue du Port 5.
- Conseils divers pour des projets selon normes de sécurité du BPA.
- Pose de barrières de sécurité au droit du passage piétons situé à proximité de la Migros (route cantonale).
- Pose d'enrobé sur deux parcelles appartenant à la Commune à St-Joux 1/1a.
- Réfections locales et diverses de routes communales.
- Réfections locales et diverses de canalisations communales.

- Projet d'une signalétique touristique pour le musée d'Histoire.
- Curage des canalisations et vidange des dépotoirs.
- Problématiques diverses des canalisations privées raccordées au réseau communal.
- Suivi des rapports pour l'évacuation des eaux selon les demandes de permis de construire et demande aux privés d'exécuter des tests d'étanchéité.
- Suivi de l'élaboration d'un projet de consolidation de la zone éboulée à St-Joux.
- Suivi de l'élaboration du projet Ara Am Twannbach.

### **Service de la voirie**

- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais.
- Entretien des places de jeux et de sport.
- Entretien des sentiers pédestres.
- Taille des arbres.
- Nettoyage réguliers des venelles.
- Nettoyage réguliers des ruisseaux.
- Entretien du mobilier urbain.
- Mise en conformité des panneaux de signalisation (R2).
- Rafraichissement du marquage au sol (places de parc, stops, etc.).
- Travaux réguliers d'entretien des routes communales.
- Participation à l'organisation des manifestations (Zone piétonne, 1er août, Fête du vin, etc.).
- Contrôle des déversoirs d'orage.
- Achat de machines et d'outils pour améliorer le travail quotidien des employés.
- Mise en conformité des normes SUVA (achat armoire anti-feu).
- Achat d'un nouveau véhicule
- Formation au montage de la nouvelle scène-mobile.
- Installation d'une clôture à la place de jeux du Quai Maurice Moeckli.
- Mise en place des normes COVID sur le territoire Neuvevillois.

### **Ports communaux**

- Attribution de 12 places à terre et 8 places à flot.
- Grutage durant l'année : 78 mouvements ont été effectués.
- Rénovation complète de la grue portuaire.
- Confortation des môles au port de Chavannes.
- Nettoyage des algues a été effectué une fois dans tous les ports.
- Mise à jour de différentes listes des places de ports.

## Déchetterie communale

Pour l'année 2020, une solution transitoire a été mise en place pour l'exploitation de la déchetterie et un nouveau concept est en cours d'élaboration.

La quantité de vêtements usagés collectés en 2020 à La Neuveville par l'entreprise TEXAID est de : 34'603 kg.

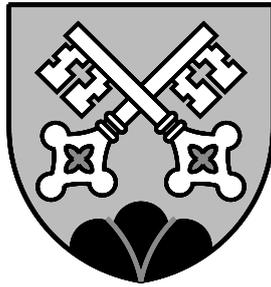
Statistique des déchets :

	2015	2016	2017	2018*	2019	2020
Recyclage du carton <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	106.25 to.	123.36 to.	121.59 to.	-	104.64 to.	87.29 to.
Déchets encombrants ( <i>Collecte porte à porte</i> )- <i>Haldimann AG</i>	27.03 to.	8.24 to.	7.8 to.	-	5.23 to.	8.90 to.
Déchets ménagers <i>Vadec</i>	692.27 to.	684.17 to.	634.19 to.	-	797.40 to.	627.74 to.
Déchets verts <i>Compostière du Seeland</i>	422.10 to.	497.54 to.	412.74 to.	-	294.23 to.	453.29 to.
Recyclage du verre <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	169.02 to.	170.50 to.	161.42 to.	-	168.95 to.	154.32 to.
Recyclage du papier <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	184.60 to.	182.08 to.	171.75 to.	-	148.67 to.	109.58 to.
Recyclage de l'huile <i>Bühlmann Recycling AG</i>	3.12 to.	-	1.39 to.	-	2.35 to.	3.40 to.
Recyclage de la ferraille <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	74.50 to.	92.18 to.	113.17 to.	-	97.01 to.	88.92 to.
Prix du ramassage des ordures ménagères, objets encombrants et déchets verts, par habitant/an (HT)	59.90	80.10	72.64	-	77.48	80.14

\*Informations non disponibles en raison de la faillite de l'entreprise Fischer Recycling Technology SA, le contrat a été rompu le 30 novembre 2018.







# Département de l'instruction et de la jeunesse

- Commission de l'instruction et de la jeunesse
- Ecole primaire
- Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)
- Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)
- Communauté scolaire du Collège du district

## **Commission de l'instruction et de la jeunesse**

Présidente: Mme Isabelle Moeschler

Membres: Mmes Geneviève a Marca  
Tamara Michel  
Maryse Müller  
Anna Petrig

MM. Yann Chapuis  
Martin Daepf

Secrétaire: Mme Sarah Stauffer

En 2020, la commission s'est réunie à 7 reprises, soit environ 15 heures de débats. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire et enfantine.

### Février

- Accepté à l'unanimité le PV du 17 septembre 2019
- Acceptée à 6 voix et une abstention, la proposition d'une procédure pour la gestion des engagements et leur intégration.
- Acceptée à l'unanimité l'organisation d'une séance extraordinaire pour avoir un regard sur les matériaux qui seront choisis pour la rénovation de l'EE.
- Acceptée à l'unanimité de remplacer des panneaux en bois par des filins métalliques pour garantir la sécurité dans les corridors du bâtiment des Collonges.
- Acceptée à l'unanimité la demande d'un congé non-payé d'une enseignante.

### Mai

- Acceptée à l'unanimité la demande d'un congé non-payé d'une enseignante.
- Acceptée à l'unanimité l'engagement d'une enseignante pour 2020-2021.
- Acceptée à l'unanimité le changement du pensum d'une enseignante.
- Acceptée à l'unanimité l'engagement d'une enseignante en 1-2H pour 4 leçons.
- Acceptée à 6 voix oui, 1 abstention et 1 non la reprise des cours selon les grilles dès le 13 mai 2020, suite à la fermeture des écoles en raison de la pandémie de Covid19.

### Juin

- Accepté à l'unanimité les PV du 4 février et celui du 30.04 – 03.05.2020
- Accepté à l'unanimité l'engagement d'une enseignante spécialisée pour 6 leçons.
- La demande qu'un enseignant assiste au séance de la commission.
- Acceptée à l'unanimité le renouvellement de trois contrats déterminés pour 2020-2021.

### Septembre

- Accepté à l'unanimité le PV du 16 juin 2020
- Acceptée à l'unanimité la fermeture de l'EJC à 16h30 le 24 décembre s'il devait y avoir 10 demandes au moins.

### Octobre

- Acceptée à l'unanimité qu'un enseignant prenne contact avec Acces pour une supervision dès son retour de vacances. Il lui sera également demandé de faire un bilan de cette supervision avec la commission lors d'une séance qui sera fixée au mois de mars 2021.

### Novembre

- Accepté à l'unanimité les PV du 22 septembre et 6 octobre 2020
- Uniformisation des contrats des enseignants, selon un modèle du canton.

### Décembre

La commission, à l'unanimité, proposent dès lors la résiliation ordinaire des rapports de travail avec libération de son obligation de travailler d'un enseignant.

## **Ecole primaire**

### Changements pédagogiques :

Un questionnaire sur le vécu des parents sur le changement de la durée des devoirs a été soumis à tous les parents et tous les élèves.

La fermeture des écoles, le 13 mars 2020 en raison de la pandémie a apporté de grands changements dans la vie scolaire de chacun. (cf rapport gestion crise COVID CIJ)

Grâce aux capacités créatives et d'adaptations des enseignants, les élèves ont pu être suivis à distance durant les 6 semaines de confinement. Nous avons repris le 11 mai, en demi-effectif et le 13 mai en effectifs complets. Les camps de fin d'année ont été remplacés par des courses d'école, les spectacles et animations ainsi que la fête de l'école ont été annulés.

Le nouveau site internet de l'école est entré en fonction pour la rentrée d'août 2020. Les élèves et les enseignants peuvent accéder par ce biais à une adresse de messagerie interne et professionnelle.

La médiatrice scolaire est intervenue à plusieurs reprises durant l'année 2020

Nous avons poursuivi les formations des enseignants sur le vivre-ensemble pour prévenir le harcèlement en élaborant une charte qui sera complétée par les élèves.

### Corps enseignant et personnel :

Le corps enseignant se compose de 31 personnes pour les 16 classes que compte l'école. Une secrétaire travaille à raison de 30% afin d'assurer les tâches de l'école primaire et enfantine ainsi que celles de la Commission « Instruction & Jeunesse ».

Le chef concierge a été libéré de son obligation de travailler le 11 mai 2020.

### Cours de perfectionnement :

En plus des cours de recyclage obligatoires liés aux nouveaux moyens d'enseignement, de nombreux enseignants suivent des cours de perfectionnement facultatifs, durant leur temps libre. Par ailleurs, un groupe d'analyse de pratique a été mis sur pied sur demande d'une dizaine d'enseignants de l'école.

### Effectif des élèves :

Au 15 septembre 2020, l'école primaire et enfantine comptait un total de 273. Les élèves de l'école sont repartis en 16 classes.

### Passage au collège :

En raison de la fermeture des écoles suite à la pandémie, l'orientation définitive des élèves s'est faite sur la base des recommandations cantonales ; à savoir que seules les performances qui entraînaient une amélioration pour l'élève devaient être prises en compte.

Classe spéciale de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse :

Deux élèves suivent actuellement les leçons dans la classe de soutien à raison de 4 matinées hebdomadaires.

Cours d'éducation sexuelle :

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 6ème et 8ème. Les soirées d'informations aux parents ont été annulées.

Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Contrôle médical :

Il a été effectué par Mme Denise Bloch. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2ème et 6ème année y ont été soumis.

Contrôle dentaire :

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le Dentiste M. Ehle. L'organisation a été effectuée par Mme Daetwyler, qui a aussi supervisé le brossage par une assistante dentaire des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes.

Contrôle des poux :

Les contrôles des poux ne se font plus que sur demande, sur annonce de poux dans une classe, en raison de la situation sanitaire.

Camps :

Tous les élèves du cycle 2 ont pu effectuer leur camp de ski prévu entre janvier et mars 2020.

Classe 3-4a	<del>camp d'été à St-Sulpice</del>
Classe 3-4b	<del>camp d'été aux Rasses</del>
Classe 3-4c	<del>camp d'été à Lignièros</del>
Classe 3-4d	<del>camp d'été à St-Sulpice</del>
Classe 5a- 5b	camp de ski Leysin
Classe 6a-6b	camp de ski à La Lenk
Classe 7a – 7b	camp de ski à Leysin
Classes 8a et 8b	camp de ski à Leysin

Tous les élèves ont bénéficié d'un subside communal et, le cas échéant, d'un subside « famille nombreuse » prélevé sur le compte BCBE de l'école.

Informatique :

Chaque classe est équipée d'un ordinateur fixe et d'un portable. Les classes du nouveau bâtiment ont en plus, chacune un tableau interactif. Les classes du Signolet 8 possèdent chacune un beamer fixe au plafond, ainsi que 2 ordinateurs tactiles. Dans le bâtiment de l'école enfantine, les deux classes possèdent également un beamer.

Bâtiment des Collonges :

Les principaux acteurs de l'école (Direction, enseignants, concierges) se sont plaints à plusieurs reprises auprès des autorités communales concernant les nombreux problèmes liés à la nouvelle construction (par exemple chaleur excessive dans les classes).

## **Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)**

### **Buts de l'EJC**

L'EJC du Signol'air a entamé sa onzième année de fonctionnement en août 2020, accueillant un nombre stable d'enfants.

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

### **Encadrement**

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée. L'équipe, au nombre de 12 personnes, est constituée d'une directrice pédagogique à 30 %, de cinq assistant(e)s socio-éducatifs(-ves) dont deux sont occupés à 70%, une à 50%, une à 60% dans l'éducatif et 10% à la cuisine comme auxiliaire, une à 50% dans l'éducatif et 20% au secrétariat, de trois enseignantes à 13 %, d'un auxiliaire de restauration à 40 % et d'une secrétaire à 20%. 3 auxiliaires viennent renforcer l'équipe pour 4 modules. Notre apprentie Leticia, a débuté sa 1<sup>ère</sup> année de formation au sein de notre structure en août 2020.

En lien au Covid, nous avons été contraints d'effectuer une restructuration interne (séparation des élèves du cycle 1 et du cycle 2). Dans ce cadre, nous avons régulièrement besoin de renfort dans l'équipe éducative. Un pool de personnes vient en renfort, notamment lors des repas du midi très fréquentés en début de semaine et servis sur deux sites (EJC et Aula de l'école primaire).

Les repas sont toujours assurés par l'équipe de cuisine du Home Montagu et l'entretien du bâtiment par les concierges de l'école primaire et la maison PikoBello.

### **Effectif des enfants**

L'EJC du Signol'air accueille les enfants d'environ 80 familles neuvevilloises.

De janvier à août 2020, 6 enfants, ont nécessité un encadrement 1.5 dès août 2020, 4 enfants demandent un encadrement éducatif spécifique (1.5).

### **Nombre de repas distribués**

Quelques 203 repas sont en moyenne servis hebdomadairement.

### **Devoirs surveillés**

Dès la rentrée scolaire 2020/2021, près de 30 enfants se sont inscrits aux devoirs surveillés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire et qui sont dispensés par trois enseignantes.

### **Activités**

L'équipe éducative de l'EJC met en place tout au long de l'année scolaire des ateliers récréatifs favorisant la découverte et la curiosité de l'enfant, des animations pédagogiques renforçant les apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques permettant les interactions sociales, des temps de sortie pour développer la connaissance de l'environnement.

La Pandémie a mis à mal beaucoup d'activités et sorties durant toute l'année 2020.

## **Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)**

### **Bilan 2020 – Pandémie, mesures sanitaire, lien social et animation socioculturelle**

#### **Équipe d'animation :**

L'équipe d'animation a débuté l'année avec motivation et sérénité pour les activités du CAJ. L'année 2019 s'étant bien terminée avec globalement une hausse de la fréquentation du public cible, les perspectives de continuer à développer des animations et le contact avec la jeunesse locale étaient très encourageantes. Le début d'année s'est déroulé comme anticipé et les propositions de l'équipe d'animation ont reçu un écho favorable auprès des jeunes avec toutes les activités prévues qui ont pu être réalisées. Avec le soutien et les idées de notre stagiaire Allan Rossi, l'équipe du CAJ avait prévu de nombreuses activités d'animation et de sensibilisation à déployer durant l'année.

#### **Pandémie : 1er vague et confinement :**

Avec la pandémie de COVID, cet élan prometteur a malheureusement été stoppé net à la mi-mars avec une fermeture totale du CAJ du 17 mars au 6 juin 2020. Durant cette période, l'équipe d'animation a maintenu le contact avec les jeunes au travers des réseaux sociaux, essentiellement via Instagram. Plusieurs types d'animations en ligne ont été élaborés avec des quizz, des extraits de film à trouver, des tutos de cuisine, des concours et autres divertissements. Des publications ont également eu une visée de prévention et de partage d'informations au sujet du COVID, des mesures d'hygiène et des gestes barrières afin de sensibiliser le public du CAJ et les jeunes en général aux enjeux de la situation. Le but principal était de maintenir du lien avec les jeunes, de conserver une certaine visibilité de l'équipe d'animation et de se rendre disponible pour du soutien si les jeunes en éprouvaient le besoin. Les prestations de soutien individuel ont par ailleurs été communiquées plus largement et ont repris sur demande dès la fin du mois d'avril.

#### **Réouverture de mai et été 2020 :**

Avec la réouverture début juin, nous avons pu constater à quel point le CAJ est un lieu apprécié par les jeunes qui fréquentent le lieu. En effet, nous avons eu de nombreux retours sur l'importance pour eux d'avoir un espace où se retrouver, socialiser, échanger, partager des moments et des activités. En particulier avec la période d'isolement social due au semi-confinement, la fonction principale de lieu de rencontre du CAJ est ressortie, confirmant qu'il s'agit d'un espace social de grande importance pour la jeunesse locale.

#### **2e vague et nouvelles mesures sanitaires :**

Par la suite, l'été 2020 s'est très bien passé puis les aléas des mesures COVID ont à nouveau mis un frein aux activités du CAJ alors que nous étions en plein boom de fréquentation avec l'arrivée des nouveaux 9H à la rentrée d'août 2020. Dès mi-octobre, les problématiques de la pandémie sont redevenues plus intenses et nous avons dû renoncer à de nombreuses activités pour le restant de l'année. Les restrictions du nombre d'usagers, les nouvelles mesures d'hygiène et les gestes barrières évoluant de semaine en semaine, l'équipe d'animation a évolué à vue pendant plusieurs mois pour essayer de respecter les recommandations et les obligations relatives à la pandémie. Malgré cela nous avons eu la chance de pouvoir rester ouvert tout le restant de l'année avec un bon nombre de restrictions mais en maintenant les prestations fondamentales que sont l'accueil libre et le soutien social. Les animations ont en revanche été fortement restreintes et de nombreux projets ont été mis en attente en raison des conditions sanitaires.

#### **Fréquentation des jeunes :**

##### **Début d'année :**

L'année a débuté avec une fréquentation autour des 30-40 passages de jeunes par jour. Dans une évolution logique de la hausse globale de fréquentation observée en 2019. Avec l'interruption totale des ouvertures de mars à juin, nous craignions une baisse de la fréquentation mais, notre public courant est resté stable et les jeunes ont recommencé à venir au CAJ dès la réouverture.

### Vacances d'été :

L'été 2020 a été très positif en termes de fréquentation. Nous avons eu en moyenne 20 jeunes par jour pour nos activités d'animation nautiques délocalisées à St-Joux. Une fréquentation très satisfaisante en comparaison avec l'été 2019 où nous avons plutôt entre 6 à 12 jeunes qui nous rendaient visite à la plage.

### Rentrée scolaire d'août :

Avec la rentrée d'août 2020 nous avons vécu un véritable raz-de-marée de fréquentation avec des pics à plus de 80 jeunes par jour. Cette hausse massive a été due surtout à l'arrivée des nouveaux 9H qui sont venus rapidement en groupe voir ce qu'il se passe au CAJ et profiter de la structure et des espaces de divertissements. Cette période de grande fréquentation a été compliquée à gérer pour l'équipe d'animation, d'autant plus que les mesures COVID nous imposaient des tâches supplémentaires lors de l'accueil libre, comme l'enregistrement des coordonnées des usagers.

En conséquence, lors des journées de grande affluence notre travail d'animateur socioculturel a été plus difficile à déployer. L'essentiel de notre énergie étant utilisée pour gérer le flux des usagers, enregistrer les coordonnées, maintenir à jour les listes de présences et servir des boissons et snacks au bar. Nous n'avions alors presque plus de disponibilité pour échanger avec les jeunes, s'intéresser à leur vécu, apprendre à les connaître et les soutenir si le besoin s'en ressentait. Avec le constat que nous n'avions pas les ressources pour proposer des activités d'animations, assurer l'ouverture du CAJ pour l'accueil libre et rester disponible et à l'écoute des jeunes, nous avons recherché des solutions organisationnelles pour remédier à cela.

Une option envisagée a été d'engager des jeunes pour s'occuper du service au bar. Pour ce faire, nous avons communiqué sur les réseaux et en direct auprès des jeunes des offres d'emploi d'aide de bar. Plusieurs jeunes ont déposé une postulation avec une brève lettre de motivation manuscrite. Au moment de démarrer le processus de recrutement, de nouvelles mesures de restrictions ont été imposées et nous avons dû réduire massivement l'accès au CAJ. Par conséquent nous avons renoncé à engager des jeunes aides jusqu'à une baisse des restrictions du nombre d'usagers.

### Fin d'année :

Dès octobre, la limite du nombre de personnes durant l'accueil libre a été abaissée à 15 personnes, l'équipe d'animation incluse. Nous avons donc mis en place un système d'affichage sur un tableau à l'entrée afin de gérer le flux d'usagers et de maintenir le nombre de personnes présentes simultanément dans le CAJ à 15 maximum. Cette limitation a immédiatement affecté les jeunes et le travail de l'équipe d'animation. En effet, nous avons dû faire preuve de beaucoup d'attention afin de contrôler ces limites et les jeunes se sont souvent retrouvés coincés devant le bâtiment car il y avait plus de 15 personnes à l'intérieur. Le respect de cette règle a exigé une discipline conséquente et a déplacé une grande part de notre attention et disponibilité envers les jeunes pour veiller au respect de la limitation.

Cette situation a modifié les rapports avec les jeunes vers un rôle plus « policier » de l'équipe d'animation pour garantir au maximum le respect des règles. Du côté des jeunes, nous avons ressenti une frustration pour ceux qui ne pouvaient pas entrer dans le CAJ, même pour de courts moments, une concurrence entre eux pour l'accès ainsi que des difficultés à se retrouver entre groupes d'affinités. A cela s'est également ajouté le fait que nous avons dû distinguer 2 groupes d'âge : les moins de 16 ans et les plus de 16 ans afin de correspondre aux normes COVID de la fin d'année 2020. Les jeunes de moins de 16 ans pouvaient fréquenter le CAJ jusqu'à 15 personnes et les jeunes de plus de 16 ans au maximum jusqu'à 5 personnes. Cette nouvelle contrainte pour nos usagers a causé d'importantes difficultés pour les jeunes. Des difficultés qui ont été peu comprises car cette distinction de groupe d'âge est apparue comme artificielle pour notre public. En effet, au CAJ, les jeunes se retrouvent en fonction surtout de leurs affinités et non de leur âge. Nous avons un public majoritaire entre 14 et 17 ans. Ainsi le contact entre les jeunes de 16 ans et plus et les jeunes de moins de 16 ans est très courant. Habituellement nous favorisons ce contact.

Nous avons aussi constaté que cette distinction n'avait que peu de sens sanitaire car les jeunes qui ne pouvaient pas se retrouver ensemble dans le CAJ, cherchaient alors d'autres endroits pour se retrouver. De plus, nous contrôlons uniquement l'espace intérieur du CAJ et les jeunes ne font pas de distinction de groupe d'âge en dehors de la structure. Il est apparu clairement que la mesure ne faisait que séparer les groupes d'âge au sein du CAJ. La situation a continué jusqu'à la fin décembre 2020.

## **Activités et prestations**

### **Activités et sorties !**

En début d'année, nous avons organisé deux sorties ski et snowboard à Grindelwald avec des groupes d'une dizaine de jeunes et de belles conditions. Cela faisait bien longtemps que le CAJ ne s'était pas retrouvé sur des pistes de ski.

En février, le tournoi multisport annuel organisé par l'association des animateurs du jura et du jura bernois (PROPAJ) s'est déroulé à Delémont et a mobilisé deux équipes de La Neuveville qui ont affronté des jeunes des autres centres de jeunesse de la région. Une équipe a fini sur le podium dans l'une des disciplines.

Avant la fermeture totale du CAJ en mars, nous avons également fait une sortie au skate-park de Bienne et plusieurs petites animations liées à la cuisine comme des repas de midi et des goûters le mercredi après-midi. Notre stagiaire, Allan Rossi a notamment organisé une soirée Pimp' my croc qui consistait à réaliser son propre croque-monsieur avec plusieurs ingrédients à disposition. Cette soirée a été marquée par l'annonce du semi-confinement du Conseil fédéral et fut donc la dernière avant de longues semaines.

La réouverture a eu lieu début juin pour le plus grand bonheur des jeunes qui l'attendaient avec impatience. Cette réouverture a été rythmée par des tournois de ping-pong improvisé, des sessions de graffiti au sous-sol ou encore bon nombre de figures freestyle en skate ou en trottinette devant le CAJ. Tout cela dans une très bonne ambiance et un sentiment de liberté après les longues semaines de fermeture du CAJ.

Comme tous les étés, le CAJ s'est déplacé durant les 6 semaines des vacances au bord du lac à Saint-Joux. Des sorties bateau pour s'essayer au wakeboard ou encore s'amuser en bouée, des tours en kayaks ou en paddle, des tournois de beach-volley ou de foot sont proposés aux jeunes. Cette année nous avons également organisé plusieurs grillades en soirée et les Beach-Games avec plusieurs exercices à réaliser dans l'eau avec des prix à gagner. Pour clôturer ce bel été, nous nous sommes rendus à Moutier avec un groupe de jeunes afin de voir SLIMKA, un rappeur français, en concert.

A la rentrée d'août, avec les restrictions liées au COVID et la forte fréquentation, nous avons surtout privilégié l'accueil libre et mis en avant nos différentes prestations comme l'orientation professionnel et l'accompagnement social.

A l'automne avant une nouvelle fermeture des établissements de loisirs, nous avons fait plusieurs sorties comme Europaparc avec le centre d'animation de Péry, une sortie au skate-park à Colombier ainsi qu'une sortie au Skillspark à Winterthur avec les centres d'animation de Delémont et Moutier. Il est important pour nous de faire des activités inter-centres avec les autres centres de jeunesse de l'association PROPAJ dans le but de favoriser les échanges entre les jeunes des différentes régions du Jura et Jura Bernois.

En proposant un horaire prolongé en soirée jusqu'à 23h le weekend, nous avons pris pour habitude d'organiser des soirées à thème avec une sono et de l'éclairage de qualité. Cependant nous avons été coupés dans notre élan et avons dû annuler plusieurs soirées dont la soirée Halloween qui avait attiré environ 80 jeunes lors de l'édition 2019, ainsi qu'un projet de soirée organisée à l'initiative de 2 jeunes du CAJ.

En octobre également, nous avons rendu accessible la mini-rampe aux jeunes avec un protocole de sécurité à respecter. Une inauguration officielle avec un concours de freestyle est prévue courant de l'année 2021 si la situation sanitaire nous le permet. En voyant que la rampe était surtout utilisée par les garçons, nous avons organisé une initiation de skate uniquement pour les filles avec une monitrice qui a pu leur montrer les bases. Cette activité a permis à 8 jeunes filles de s'essayer au skate et nous allons à nouveau proposer ces ateliers d'initiations en 2021.

La fin de l'année s'est terminée avec plusieurs activités qui ont eu lieu à l'intérieur du CAJ comme un tournoi ping-pong et un tournoi du jeu vidéo FIFA21, une soirée loup-garou, la diffusion d'un film sur le climat ainsi que le traditionnel calendrier de l'Avent. Comme la soirée Halloween, le souper de Noël a également dû être annulé.

Cette année 2020, particulière, ne nous a pas empêché de proposer aux jeunes une offre d'animation de qualité. Nous avons pu faire quelques sorties malgré tout et avons fort heureusement pu profiter des vacances estivales pour faire des activités plein air sans trop de restrictions. Point positif également, c'est l'organisation d'animations à l'intérieur du CAJ, le développement de nos prestations sociales et la garantie d'un accueil libre convivial, d'un espace de discussions et de divertissements primordial pour les jeunes.

#### Prévention :

La prévention est un aspect très important de notre travail car les jeunes sont confrontés à des situations et des substances qui peuvent devenir rapidement problématiques. Cela concerne par exemple la consommation de tabac et d'alcool ainsi que les drogues, mais aussi les questions de sexualité et de relations.

Nous avons fait venir une représentante de COOL&CLEAN pour animer un atelier de prévention sur les produits du tabac en automne 2020. Durant un après-midi, nous avons échangé avec les jeunes sur les problématiques liées à la consommation de tabac et avons ensuite participé à un concours pour inciter les jeunes qui le souhaitent à diminuer et arrêter la consommation de cigarettes. Cette expérience a été intéressante et nous envisageons de la réitérer en 2021 en incluant d'avantage de jeunes.

Pendant la période de confinement et de fermeture du CAJ, nous avons régulièrement publié du contenu sur Instagram pour sensibiliser les jeunes aux risques sanitaires. Nous avons aussi essayé de maintenir le contact et de nous rendre le plus disponible et accessible possible pour soutenir les jeunes s'ils ressentaient de l'isolement.

Nos actions habituelles concrètes de prévention de la consommation d'alcool lors de la fête du vin de La Neuveville n'ont pas eu lieu puisque l'événement a été annulé. De plus, comme nous avons cessé les ouvertures en soirée dès le mois de mars 2020 et que les jeunes ont été limités dans leurs possibilités de sortir les soirs de week-end, nous avons été moins confrontés à des situations de jeunes alcoolisés. Ainsi la problématique de la consommation d'alcool n'a pas été un sujet prioritaire cette année.

Nous avons également mis en place un espace avec de l'information sur divers types de substances addictives légales et illégales afin de sensibiliser les jeunes à ces dangers. Nous avons constaté à ce sujet que sans animer un atelier spécifique, le simple fait de proposer des flyers et des renseignements papiers ne retient que très peu l'attention des jeunes.

Par ailleurs, nous profitons de chaque moment de discussion informelle pour prendre la température auprès des jeunes sur les habitudes de consommation et les comportements qui pourraient devenir à risque. Lors de ces échanges informels, nous rappelons aux jeunes les dangers potentiels qu'ils peuvent rencontrer, les incitons à réfléchir sur leurs propres comportements et nous leur proposons aussi du soutien individuel si nous estimons que cela pourrait être bénéfique pour le jeune.

Nous avons pour objectif de développer encore d'avantage notre travail de prévention en 2021 en travaillant sur les rapports de genre et la sexualité mais aussi en développant un concept de lutte contre le tabagisme en collaboration avec les jeunes.

#### Accompagnement social :

Le 3ème axe de nos prestations est orienté vers le soutien aux jeunes qui font face à diverses difficultés ainsi qu'aux parents de jeunes qui le souhaitent. Dans cette optique, nous avons développé une communication pour nous présenter en tant que personnes ressources. L'idée est d'informer le plus largement possible que l'équipe d'animation est à disposition de celles et ceux qui le souhaitent pour discuter sur toutes sortes de sujets qui les préoccupent. Que cela soit d'ordre familial, scolaire, des relations avec les pairs, la consommation de substances, la sexualité, etc. Nous essayons au maximum de nous rendre disponible et d'être à l'écoute des jeunes afin de les soutenir, les informer et si nécessaire les orienter vers des services spécialisés.

Nous avons plusieurs types d'approches pour déployer les prestations d'accompagnement social. Une part des demandes de soutien vient des jeunes, pendant les moments d'accueil libre. Ils viennent nous solliciter pour répondre à des questions ou discuter d'une situation qui les affecte. Nous disposons aussi

d'un espace privé au 1er étage où nous pouvons discuter de sujets personnels et confidentiels avec les jeunes. Parfois l'initiative vient plutôt de l'équipe d'animation, lorsque nous constatons un changement de comportement chez un jeune ou que nous observons qu'une personne est souvent la cible de moqueries ou est isolée des autres usagers. Nous adoptons une posture proactive qui consiste à s'approcher des jeunes et de les questionner en douceur afin de leur rappeler que s'ils le désirent, nous sommes à disposition pour eux. Il arrive également que nous recevions des signalements de difficultés de la part de jeunes qui s'inquiètent pour leurs amis victimes de harcèlement par exemple.

Nous sommes également sollicités lorsque les jeunes ne trouvent pas de soutien à leurs difficultés à l'école et auprès des parents. Le CAJ offre dans ces cas une occasion de discuter avec des adultes bienveillants et externes aux difficultés des jeunes.

Cette année 2020, nous avons eu de nombreuses demandes de soutien et avons mis en place des suivis individuels pour quelques jeunes. Dans la mesure du possible, nous essayons toujours de fonctionner en complément des ressources dont les jeunes disposent et de les orienter si nécessaire vers des services de soutien plus spécifiques comme un suivi psychologique. Nous avons constaté que la souplesse de notre accompagnement et l'accès libre, gratuit et local sont des avantages pour les jeunes.

L'accompagnement social se décline sous plusieurs formes : soutien psychologique, orientation scolaire et professionnel, soutien pour comprendre les rapports avec les services sociaux, etc. Nous essayons essentiellement de répondre aux besoins qui sont exprimés sans dépasser les limites de notre rôle, notamment si cela concerne des problématiques scolaires ou familiales.

#### Orientation professionnelle :

Le 4ème et dernier axe de nos offres de prestations est l'orientation professionnelle. Nous avons réalisé que c'est un réel besoin pour certains jeunes qui n'ont pas forcément des parents disponibles et qui connaissent toutes les possibilités de formation. De l'information sur les différentes écoles, les apprentissages, l'écriture d'un CV ou d'une lettre de motivation sont en libre accès au CAJ. L'équipe d'animation est à disposition des jeunes pour les soutenir dans leur démarches, discuter des perspectives professionnelles ou effectuer du coaching dans leurs démarches de recherches de travail. Nous proposons également des entretiens individuels sur rendez-vous avec les jeunes qui le désirent. Cette année, nous avons pu aider quelques jeunes dans leur démarche. De plus, nous avons rencontré l'association AJIR en fin d'année et avons commencé une collaboration sous forme d'ateliers avec un coach qui se déroulera durant l'année 2021.

#### Formations :

Nous avons souhaité nous former dans le domaine des addictions mais les formations de 2020 ont malheureusement été annulées.

Dans le but de poursuivre le développement des activités subventionnées par J+S Charles a effectué une formation de coach jeunesse et sport. Nous disposons ainsi désormais d'un compte J+S pour le CAJ et la commune. Pour maintenir les diplômes de moniteurs J+S Charles a aussi fait 2 jours de formation continue pour le snowboard.

Afin d'être plus compétent et sécurisé pour l'accompagnement des jeunes lors de l'animation nautique Charles a aussi effectué 2 cours auprès de la Société Suisse de Sauvetage. Un cours de 5 soirs effectué à la piscine de Neuchâtel dans le domaine de la réanimation et de l'assistance en cas d'accident et l'utilisation de dispositifs AED-BLS. Un autre cours d'une journée pour l'accompagnement de groupe dans des activités en eau libre non-surveillé. Le Module-Lac de la SSS qui permet à Charles d'accompagner jusqu'à 12 jeunes pour une activité au lac.

Charles a également passé cette année le permis de bateau à moteur afin de poursuivre les activités d'animation nautique proposées par Martin Keller. En outre, Un partenariat avec Bücher et Walt a été négocié en 2020 pour que la CAJ puisse bénéficier de rabais dans l'acquisition de matériel d'animation nautique.

Locaux :

Les locaux du CAJ ont connu cette année plusieurs modifications. Nous avons pour objectif de valoriser davantage les espaces disponibles, cela a été partiellement réalisé en 2020.

Nous disposons de 2 salles au sous-sol, 4 salles au rez-de-chaussée et 7 pièces au 1<sup>er</sup> étage, réparties entre 2 appartements.

## Communauté scolaire du Collège du district

### Autorités scolaires

#### La commission scolaire :

Présidence : Mme Isabelle Moeschler La Neuveville

Vice- Présidence : M. Ulrich Knuchel Lamboing

#### Membres :

Mme Alexia Lecomte	Lamboing
Mme Maryse Müller	La Neuveville
Mme Catherine Favre	Prêles
M. Jean-Steve Meia	La Neuveville
M. Jean-Pierre Kunz	La Neuveville
Mme Christiane Botteron	Nods

La secrétaire : Mme Sarah Stauffer Nods

Le caissier : M. Didier Honsberger La Neuveville

#### Les vérificateurs des comptes :

Entreprise Soresa.

#### Le personnel enseignant :

▪ Monsieur Christophe Gutzwiller	Littéraire	Directeur
▪ Monsieur Jacques Diacon	Scientifique	Vice-directeur
▪ Madame Anne Baeriswyl	Scientifique	
▪ Monsieur Joël Bélizaire	Scientifique	
▪ Monsieur Kevin Boder	Travaux manuels	
▪ Monsieur Cyril Borel	Enseignant secondaire	
▪ Monsieur Jacques Chételat	Education musicale	
▪ Monsieur Jean-Marc Elmer	Littéraire	
▪ Madame Céline Frick	Littéraire / médiatrice	
▪ Madame Stéphanie Jeannerat	Littéraire	
▪ Monsieur Mathieu Läderach	Economie familiale	
▪ Monsieur Pierre Lugin	Littéraire	
▪ Monsieur Cédric Magnin	Généraliste	
▪ Madame Héloïse Marti	Scientifique	
▪ Madame Isabelle Membrez	Enseignante secondaire / médiatrice	
▪ Madame Anne Marie Moix Colbois	Scientifique	
▪ Madame Corinne Noirjean	Enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Antoine Petitjean	scientifique	
▪ Madame Jane-Lise Ramseyer	Economie familiale	
▪ Madame Catherine Rossel Roos	Scientifique	
▪ Madame Myriam Schmoll	Enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Ralph Schweingruber	Littéraire	
▪ Madame Noémie Stauffer	Education visuelle	
▪ Madame Stéphanie Sunier	Institutrice	

#### Les stagiaires :

Messieurs Diacon et Schweingruber ont accueilli Mme Marine Matter en histoire.  
Madame Membrez a accueilli Madame Carole Gerber en anglais.

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat  
Monsieur Yannick Steiner

Concierger responsable  
Concierger

Les travaux effectués :

- Câbles internet
- Rénovation réseau gaz (bio)
- Rénovation bureau (direction)

Les élèves :

Effectifs au 19 août 2019 :

Par localité

<b>Localité</b>	<b>Total</b>
La Neuveville	103
Diesse	14
Lamboing	22
Nods	23
Prêles	34
Ligerz	1
<b>Total</b>	<b>197</b>

Le choix professionnel des élèves de 11<sup>e</sup> année :

*Voies de formation 2020-2021*

12 CFC dont :

Trois employés de commerce, un constructeur de route, un horticulteur, un mécanicien de production, un gestionnaire de commerce de détail, une assistante en pharmacie, un monteur automatique, un peintre-carrossier, un automatique au CEFF, un cuisinier.

15 Gymnase, dont un au Portugal

5 ESC La Neuveville,

3 Ceff industrie à Saint-Imier,

1 EMSP Moutier,

4 Ecole supérieur du Numaz Droz, santé social, arts visuels et musique.

3 12 e années App. Bienne

1 Stage dans une crèche à Bienne

2 Ecole d'arts appliqués La Chaux de Fonds

1 Préapprentissage en informatique à Ste-Croix.

1 Académie de Meuron Neuchâtel

1 Ecole d'arts en Espagne.

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par Mme Sunier (élèves de la section G) et par M. Schweingruber (élèves des sections P et M).

En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages, les visites d'entreprises.

Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10ème et les élèves de 11ème année.

Une visite de l'hôpital de Moutier a été effectuée.

#### Les promotions :

##### *1<sup>er</sup> semestre*

Parmi les 196 élèves du Collège évalués à la fin du 1er semestre, on a enregistré

- 8 progressions d'un niveau
- 7 descentes d'un niveau
- 187 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 9 élèves ne les ont pas remplies
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 1 élève a été rétrogradé dans une section inférieure

##### *2<sup>ème</sup> semestre*

Parmi les 194 élèves du Collège évalués à la fin du 2e semestre, on a enregistré

- 6 progressions d'un niveau
- 1 descente d'un niveau
- 189 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 5 élèves ne les ont pas remplies
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 2 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure

#### Les admissions des 9èmes :

##### **Répartition par classes**

Section pré-gymnasiale (P) : 35  
Section moderne (M) : 36  
Section générale (G) : 7

##### **Répartition par niveaux**

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	33	36	9	35	36	7	37	28	13

39 changements de niveau et de section vers le haut ou vers le bas entre février et juin.

#### Les contacts avec les parents :

Comme chaque année, les parents ont été invités à des séances d'information qui se sont déroulées par degrés et par classes en septembre 2019. Les parents et les maîtres de classe ont pu y échanger leurs points de vue et les parents ont pu s'entretenir individuellement avec certains maîtres de branche.

Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année.

Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 10ème année par les deux responsables de l'information professionnelle.

De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants.

La séance d'information pour permettre aux parents des élèves de 8e de faire connaissance avec le Collège n'a pas été organisée en juin en raison du Coronavirus.

#### La médiation :

Les médiatrices, Mesdames Céline Frick et Isabelle Membrez ont fonctionné durant cette année scolaire 2019-2020.

#### *Organisation :*

Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés. Le travail des médiatrices se fait selon l'arrivée des cas, elles se sont rendues disponibles également pendant la durée de l'enseignement à distance due au COVID-19, sans pour autant avoir été sollicitées.

#### *Collaboration :*

La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale, foyer Allalin, autres médiateurs) fonctionne bien.

#### *Locaux :*

Une nouvelle salle de médiation, plus petite, a été aménagée au sein du collège, ce qui permet aux médiatrices de rencontrer les élèves dans de bonnes conditions. Après quelques essais, l'isolation phonique a été jugée suffisante.

#### *Présentation :*

La soirée d'information pour les parents des élèves de 8e prévue au mois de juin 2020 a été annulée.

Dans les classes de 9e, les médiatrices ont fait une présentation complète de la médiation en début d'année scolaire. Elles ont également projeté le court-métrage "Les claques" afin de prévenir les problèmes de harcèlement.

Dans les classes de 10e et 11e, les médiatrices ont rappelé les avantages de la médiation et encouragé les élèves à demander de l'aide sans attendre dans les premières semaines de la rentrée d'août 2019.

#### *Cas rencontrés :*

Les cas de médiation ont été très divers. Les disputes entre élèves restent les plus nombreuses. Certains élèves sont angoissés et manquent de confiance en eux, se sentent jugés, se font insulter, d'autres ont besoin de parler de ce qu'ils vivent à la maison ou en classe. Quelques élèves n'arrivent pas à rester concentrés. De fausses rumeurs courent dans l'école. D'autres rencontrent des tensions avec un enseignant ou un enseignant avec certains élèves. Certains élèves sont démotivés et d'autres n'arrivent pas à trouver leur place au sein de la classe.

Au total, une septantaine d'entretiens ont eu lieu.

Les médiatrices remercient tous leurs collègues qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elles venaient les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Elles tiennent ici à s'excuser pour les dérangements occasionnés.

#### *Ressources :*

4 rencontres de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu.

Les médiatrices ont toutes deux participé à 2 jours de formation avec Emmanuelle Piquet « Je me défends du harcèlement scolaire ». Isabelle Membrez et Corinne Noirjean poursuivent actuellement une formation de 12 jours intitulée : « Apaiser les souffrances scolaires avec Palo Alto ». Ces formations invitent à une approche systémique des difficultés rencontrées dans le cadre de l'école.

### Nbre d'élèves :

Environ 30 élèves du Collège ont participé au minimum une fois à une rencontre avec les médiatrices de manière individuelle ou en petit groupe et trois médiations de classe ont été mises sur pied.

<b>Prévention :</b>	9e :	Harcèlement, court-métrage "Les Claques" Fumée en leçon de FG Diversité sexuelle
	10e :	Violence et harcèlement, Film "Le silence de la peur" et le court métrage "Fais passer".
	11e :	information sexuelle par l'APESE (Association pour l'éducation sexuelle à l'école)

La prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes) a été annulée en raison du COVID.

### Réseau Ecole en Santé :

Le groupe RES s'est retrouvé à 3 reprises durant cette année scolaire chamboulée par la fermeture de l'école liée au COVID-19. Les projets suivants ont été mis sur pied :

- « Trop le trip ce truc », pièce de théâtre interactive sur le thème de l'addiction par la Compagnie du Caméléon en décembre 2019.
- Exposition « Jeunes VS homophobie » puis ateliers de sensibilisation (2 périodes par classe) en février-mars 2020.
- 2 pédagolunchs ont eu lieu :
- « Que pourrions-nous mettre en place pour améliorer le climat de travail dans les classes », proposé par Anne-Marie Colbois en novembre 2019.  
« Gestion de classe, trucs et astuces, partage d'idées », proposé par Isabelle Membrez en janvier 2020.

### Le Conseil des Parents :

Pour sa 20e année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Madame Valérie Brooks. Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2019-2020.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9e, 10e et 11e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Il a décidé d'ouvrir pour la 11e fois un stand à la fête du vin 2019 pour le financement des camps de 11e année (petits déjeuners du dimanche matin).
- Le CdP a mis sur pied une nouvelle organisation pour "l'after-promotion".
- Le CdP n'a pas invité Santé Bernoise à l'assemblée de parents de 9e et 10e avec le thème : « Comment communiquer avec un ado ? » en raison du Coronavirus.
- Commission scolaire : Mme I. Oudot.

### Services d'hygiène

Rapport du Dr Dominique Leibbrandt, médecin scolaire

### Service médical scolaire :

Les examens scolaires ont eu lieu auprès des 3 classes de 10e, à trois dates différentes en début d'année 2019.

42 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne.

### Vaccinations :

Nous avons effectué des vaccinations au mois de mai. En novembre, nous effectuerons les rappels.

Néanmoins de l'année spéciale avec l'épidémie de Covid-19 je n'ai pas été sollicité pour des interventions spécifiques à cet égard.

### Le dentiste scolaire :

Dr Marc Ehle

(Rapport de Monsieur Pierre Lugin, responsable du service dentaire)

Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 11 novembre 2019.

Seulement 3 brossages au fluor ont été effectués dans toutes les classes en raison du Coronavirus.

Mercredi 22 janvier 2020, leçons d'information sur le brossage en 9e et de prophylaxie dentaire en 10e ont été données par Madame Céline Oppliger, hygiéniste dentaire.

### Culture, Loisirs et Sport :

#### *Spectacles, conférences et concours*

- Le médiateur de bus est passé le 30 août 2019 au Collège.
- Santé bernoise est passée les 26 août et 3 septembre 2019.
- La journée du lait le 7 novembre 2019 a été fêtée par une distribution de lait à la pause.
- Le concours des jeux mathématiques a été organisé en décembre.
- Prévention « Diversités sexuelles » en 9e le 8 juin 2020.
- Prévention 9e, visite d'une psychologue et de la police a été repoussée en septembre 2020.
- Prévention sur l'alcoolisme annulée en raison du Coronavirus.
- 1 élève a participé à la finale suisse en mai 2019 des Jeux Mathématiques et logiques.
- La chorale ne s'est pas produite en raison de l'absence de l'enseignant ainsi que du Coronavirus.
- L'exposition des Projets individuels s'est faite en ligne cette année.
- Les 9PM1, 10PM1 et 10PM2 ont participé au Rallye mathématique transalpin sous la direction de M. Diacon, Mme Moix Colbois et M. Borel.

#### *Les sports et les excursions*

- Matches de volleyball, de basket et d'unihockey maîtres-élèves.
- Journée de jeux à Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9e et les 10e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Bienne.

#### Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 68 élèves de 9e sur 78 ont participé à la journée « Futur en tous genres », organisée pour leur permettre de suivre un métier du sexe opposé pendant une journée le 14 novembre 2019.
- Visite du CEFF par les 10MG, le 12 novembre 2019, 19 élèves.
- Rencontre des 11PM2 avec une classe d'Erlach 21 novembre 2019.

### Les camps de ski :

Ils ont eu lieu du 10 au 14 février 2020:

11PM1, 11PM2, 11MG	Morgins
10PM1, 10MG	Verbier
10PM2	Saas-Grund
9PM1, 9MG	Mürren
9PM2, 9PM3	Grimenz

174 élèves ont participé aux camps, 22 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	61'058.70
Total des encaissements (avec subv. J+S)	46'579.00
Prix moyen par élève	350.91
Prix demandé aux élèves	210.00
Subventions communales	14'479.70

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à Fr. 390.-

La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2021.

### Les camps d'été de 11<sup>e</sup> année

11PM1 :	M. Lugin et M. Diacon
11PM2 :	Mme Frick et M. Bélizaire
11MG :	Mme Sunier et M. Schweingruber

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11PM1	18	6'010.85	333.94
11PM2	16	4'693.50	293.34
11MG	12	4'434.50	369.54
Totaux	46	15'138.85	329.11

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de Fr. 40.00 par élève. Avec le concept de remboursement des élèves, le soutien effectif de l'école correspond à 1398.85.- (30.40 par élève).

A noter donc que de leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de Fr. 8'724.- par des ventes, en servant et confectionnant le petit déjeuner à la fête du vin, en allant débarrasser un après-midi, stands de ventes etc. Ce résultat couvre plus de la moitié du coût total.

Cette année 2020, COVID oblige, les camps ont été modifiés et sont devenus des paquets de 3 excursions en partant chaque jour du Collège.

### La commission scolaire :

s'est réunie à 6 reprises durant l'année scolaire et a accepté à l'unanimité :

- Le procès-verbal du 2 juillet 2019.

- Le budget 2020.
- Les comptes de fonctionnement 2020.
- Le formulaire 19bis.
- Une offre de Systec pour une nouvelle photocopieuse.
- Le procès-verbal du 4 septembre 2019.
- Une rencontre des parents en commission scolaire avec éventuellement une dénonciation au juge est remise en janvier 2020.
- Mme Moeschler va rédiger une lettre de la commission scolaire pour autoriser l'école à laisser un élève quitter le système scolaire en janvier 2020.
- Le procès-verbal du 13 novembre 2019.
- Mme Moeschler va s'atteler à la révision du RO. Afin que le travail avance rapidement, elle demande à chacun d'accepter qu'elle transmette des documents à lire et propositions par e-mail.

#### Les comptes 2018

Ils ont été établis par M. Honsberger, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des charges à répartir : Fr. 464'651.70

#### Administration générale ; répartition entre les communes :

Communes	Comptes 2018	Budget 2018
La Neuveville	306'678.55	337'592.95
Nods	36'999.35	40'779.70
Plateau de Diesse	120'973.80	132'739.35
<b>Totaux</b>	<b>464'651.70</b>	<b>511'112.00</b>

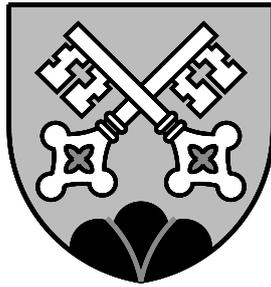
Traitements des enseignants ; répartition entre les communes :

Ils ont été établis par M. R. Honsberger, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : Fr. 1'277'976.05

Communes	Comptes 2018	Budget 2018
La Neuveville	732'498.45	688'292.05
Nods	101'303.00	95'189.35
Plateau de Diesse	444'174.60	417'368.60
<b>Totaux</b>	<b>1'277'976.05</b>	<b>1'200'850.00</b>





# Département des loisirs

- Commission des loisirs
- Bibliothèque
- Ludothèque

## Commission des loisirs

Présidence : M. Andrea Olivieri, conseiller municipal

Membres : Mme Monique Chevailler  
Mme Céleste Wingo  
Mme Ana Petrig  
M. Virginien Schaller  
M. Stéphane Weber  
M. Claude Hübscher

Secrétaire : Mme Mélanie Schleiffer

La commission des loisirs s'est réunie 3 fois durant l'année 2020. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

### Décisions de la commission des loisirs

- KKANN – Demande de subvention - Décision
- Phanee de Pool – Demande de soutien financier – Décision
- Chasse aux œufs – Demande de soutien financier - Décision
- Fête de la lutte 2020 Corgémont – Demande de soutien financier - Décision
- Coupe Crédit Suisse 2020 – Demande d'utilisation des terrains de St-Joux - Décision
- Carnal Robin – Demande d'installer une buvette estivale à St-Joux– Décision
- Stéphanie Von Dach – Proposition coordinatrice de sport - Décision
- André Weber – Exposition extérieure photographie – Demande de subvention - Décision
- Leila Thévoz – Demande de soutien financier – Décision
- La Bordée de Tribord – Demande de soutien financier - Décision
- Giron jurassien – Demande de soutien financier - Décision
- L'Harmonie de Prêles – Demande de soutien financier - Décision
- Musique des Lumières – Demande de soutien financier - Décision
- Valentin Wenger – Demande de subvention - Décision
- Damien Wenger – Demande de subvention – Décision
- Suisse Santé Haïti – Demande de subvention – Décision
- Verein Schluchttheater Twann – Demande de soutien financier – Décision
- Camps.ch – Demande de soutien financier - Décision
- Ecole de cirque – Demande de subvention - Décision
- RJB – Demande de soutien financier – Décision
- Renaud Weber – Demande de soutien financier – Décision
- Dictée 2021 – Demande de participation à l'évènement – Décision

### Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- Mme Maria Eugenia Gomez Osorio – Demande de la gratuité à l'année de la salle des sociétés du Centre des Epancheurs – Préavis négatif au Conseil municipal
- Club de football FC La Neuveville-Lamboing (FCLNL) pour la gratuité de la salle du cinéma et des sociétés du Centre des Epancheurs, le samedi 29 février 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Demande de l'association Dyslexie suisse-romande (ADSR) pour la gratuité de la salle du cinéma du Centre des Epancheurs le jeudi 28 mai 2020 - Préavis favorable au Conseil municipal
- Achat d'une scène mobile – Demande de libérer un montant de CHF 78'621.- TTC sur le compte d'investissement 3420.5060.02 et adjudication du mandat à la société Axxess Sàrl - Préavis favorable au Conseil municipal
- Fondation Les Perce-Neige pour la gratuité de la salle du cinéma du Centre des Epancheurs le jeudi 2 avril 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- 500 ans de la Tour Carrée – Approbation offre de Stand Concept Sàrl pour un panneau d'exposition - Préavis favorable au Conseil municipal
- M. Patrick Perret - Demande pour la gratuité de la salle du cinéma du Centre des Epancheurs le jeudi 26 mars 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal

- Bibliothèque régionale et Musée d'Art et d'Histoire – Demande de gratuité pour des masques hygiénique et des produits de désinfection – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Usinesonore – Demande de maintien de la subvention pour le festival de musique qui devait avoir lieu en juin 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Usinesonore – Demande de maintien de la subvention pour l'organisation d'un évènement pour les 500 ans de la Tour Carrée – Préavis favorable au Conseil municipal
- Sociétés sportives locales – Approbation des plans de protection Covid-19 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Comité de la Fête du Vin – Demande de soutien financier exceptionnel en raison de la pandémie sur le Covid-19 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Phanee de Pool – Demande de soutien financier exceptionnel en raison de la pandémie sur le Covid-19 – Préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Skater Hockey Club – Demande de soutien financier en raison de la crise sanitaire – Préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Association des pêcheurs - Demande d'autorisation de manifestation publique les 12 et 13 septembre 2020 – Préavis négatif au Conseil municipal en raison de la crise sanitaire
- Mme Ginette Hänzi - Demande pour l'utilisation des données et images pour promouvoir La Neuveville dans le jeu « Geocaching » - Préavis favorable au Conseil municipal
- Bordée de Tribord – Demande d'autorisation pour la manifestation sportive « Swiss Sailing Super League Final 2020 » du 25 au 27 septembre 2021 – Demande de soutien financier – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Maracana – Demande d'autorisation pour la manifestation 2021 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Mme Julie Kocher – Demande pour l'utilisation de l'espace public pour monter un atelier créatif éphémère – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Escales – Demande pour une indemnisation des pertes financières liées à la COVID-19 – Préavis négatif au Conseil municipal
- Course des Pavés - Demande d'autorisation du comité de la Course des Pavés pour l'organisation de la manifestation Romandie Run le 19 juillet 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Jura bernois Tourisme - Demande d'inscription aux budgets 2021 et 2022.- un montant de 50'000.- TTC par année pour la participation au projet de Jura bernois Tourisme du Circuit secret – Préavis favorable au Conseil municipal
- Mémoire d'Ici – Demande de soutien financier pour l'agrandissement de leurs locaux d'archivage – Préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Course des Pavés – Demande d'autorisation pour un parcours chronométré « Défi des Pavés » du 4 novembre au 27 décembre 2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Café-Théâtre de la Tour de Rive – Demande de soutien financier pour l'achat d'un piano – Préavis favorable au Conseil municipal
- Achat du local de l'office du Tourisme à Jura bernois Tourisme – Préavis favorable au Conseil général
- Taxe de séjour - Demande de Mme Sylvia Honsberger pour la suppression de la taxe de séjour pour l'ensemble des tenanciers d'hébergement neuvevillois pour la période allant du 01.04 – 31.12.2020 – Préavis favorable au Conseil municipal
- La Bordée de tribord – Demande de subvention pour le championnat d'Optimist en septembre 2021 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Marchés artisanaux, 500 ans de la Tour Carrée, autres manifestations  
En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19, toutes les manifestations communales ont été annulées.

#### Divers

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

#### Fin d'une législature 2017-2020

Remerciements du président à ses membres pour l'excellente collaboration durant ces dernières années. Une équipe solidaire, créative et toujours prête à aider.

Remerciements de chaque membre au président. Tous ont été unanimes sur les qualités de M. A. Olivieri. Un président en or. Bilan positif malgré une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire.

## **Bibliothèque**

Bibliothécaires :

Mme Laure Glatz

Mme Silvia Codello

Mme Françoise Vuillemin Bourquin

Mme Marianne Jacquet

### **Organisation :**

Mesures sanitaires suite à la pandémie du Coronavirus :

En 2020, la situation fut bien particulière due à la pandémie de coronavirus. Dans ce contexte qui se prolonge, la lecture offre plus que jamais une belle opportunité d'évasion.

La Bibliothèque régionale s'est adaptée régulièrement pour maintenir ses activités. Du 16 mars au 24 mai, nous avons combiné le travail à distance et en back-office. Puis nous avons réorganisé le travail en présentiel avec toute l'équipe, afin d'assurer le prêt, en respectant les mesures de sécurité au vu de la situation sanitaire. Dès le 15 juin, nous avons repris l'accueil du public dans des conditions qui sont encore régulièrement adaptées, alors qu'un service de livraison à domicile a été instauré pour les personnes les plus vulnérables.

Convention de prestations :

La nouvelle convention de prestations signée en 2019 avec le canton et les communes couvre la période 2020 à 2023. Le budget augmenté a permis de nouvelles adaptations du taux d'occupation de l'équipe notamment de la responsable, avec un fonctionnement plus aisé.

Mobilier :

L'équipe a apprécié le renouvellement de ses chaises de bureau ainsi que l'achat d'un bureau en back-office. Un écran de projection pour les conférences a également pu être acquis ainsi qu'un détecteur de mouvement. Ce dernier muni d'une sonnette, permet d'entendre le public arriver lorsque nous sommes à l'étage supérieur, étant donné que la configuration de la bibliothèque comporte une entrée à chaque étage.

Aménagement des documents :

Lors de la période de confinement, nous avons réaménagé le rangement de tous nos documents sur nos étagères de manière horizontale plutôt que verticale. L'achat de bacs plastiques polyvalents nous a permis également une disposition de certains documents favorisant un accès plus visible et esthétique, particulièrement pour les petits documents ou les livres-audio.

### **Personnel :**

Mouvement du personnel :

Marianne Jaquet, désireuse de réduire sa charge de travail, nous a quitté le 29 février 2020. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2020, nous avons engagé Maïlys Chopard, étudiante, qui travaille principalement les samedis matin à quinzaine.

Réaménagement des pourcentages du temps de travail dans l'équipe :

Suite au départ de Marianne Jaquet et à l'augmentation du subventionnement, le taux d'occupation de l'équipe a été augmenté et adapté pour chaque collaboratrice. Une réflexion et de nouveaux horaires de travail ont vu le jour. En outre, chaque collaboratrice a bénéficié d'une adaptation de son cahier des charges.

Formation :

Silvia Codello a participé à une formation continue concernant la gestion d'équipe "Connaître, conduire et motiver son équipe" du 24 août au 30 octobre 2020 (6 jours) au CIP à Tramelan.

Rencontres entre bibliothèques :

Vu les circonstances sanitaires, une seule rencontre entre les 4 bibliothèques régionales du Jura bernois a eu lieu en 2020, le 10 septembre à La Neuveville. Notre collaboration est agréable et nos échanges sont toujours intéressants ; nous partageons ensemble de belles synergies.

Journée d'étude de la bibliothèque :

Nous l'avons reportée à des jours meilleurs.

Stagiaires :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année encore Sofiko Navoian pour un stage du 10 au 15 février. Nous avons également accueilli Loïc Paroz du 26 au 29 octobre 2020 ainsi que Giuliana Michel durant 5 jours entre le 17 septembre et le 7 octobre 2020.

Fonds et prêts :

Statistique 2020 :

Le contexte actuel a mis en évidence notre rôle et la reconnaissance de notre public par rapport à nos services. Le résultat statistique des emprunts est positif mis à part les animations qui ont été remises à des jours meilleurs.

Durant la période de fermeture au public, nous avons mis à profit notre temps pour notamment désherber un nombre important de documents et rafraîchir nos collections. Ceci explique le nombre moins élevé de notre fonds (- 440 par rapport à 2019). En outre, cela est dû également à la réduction de notre budget d'acquisitions qui a diminué depuis 2018 passant pour la section des jeunes de 10'300 CHF à 9'500 CHF (-800 CHF) et de 10'700 CHF à 9'900 CHF (-800 CHF) pour la section des adultes.

Le nombre de prêts global a augmenté fortement (+3241) par rapport à l'année précédente. L'augmentation pourrait être expliquée par le fait que le public emprunte davantage de documents notamment en période de crise, et par le fait que nous avons également prolongé les documents empruntés lorsque la bibliothèque était fermée. Nous sommes également très satisfaits du nombre d'emprunts plus élevé de documents de la part des écoles (+228).

Nous constatons que le taux de rotation global est en hausse. Cette augmentation continue d'être plus marquée par l'emprunt des fictions. Le taux de rotation des documents audio-visuels et des livres documentaires est légèrement plus élevé. Il y a une forte hausse d'emprunts de livres-audio de la section des adultes, passant de 57 à 193 emprunts cette année. Le taux de rotation des revues est resté stable par rapport à 2019.

Cette année nous avons affiné notre classification de documents. Nous avons rajouté la première lettre du nom de l'illustrateur sur les albums. Nous avons également commencé à modifier la classification des petits documentaires qui étaient auparavant rattachés à la catégorie des albums. Les documents de lectures faciles sont transférés également graduellement de la catégorie d'albums à ceux des « Premières lectures » en rajoutant la lettre de l'auteur afin de faciliter leur recherche.

	FONDS AU 31.12.2020	EXCLUS	ACHATS ET DONS	% DU TOTAL DES ACHATS	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION
<b>FICTIONS</b>	9 864	1 114	773	59%	28 269	73%	2.9
<b>REVUES</b>	1 587	214	366	28%	3 055	8%	1.9
<b>DOCUMENTAIRES</b>	2 525	632	101	8%	3 319	9%	1.3
<b>DOCUMENTS AUDIO-VISUELS</b>	1 077	44	68	5%	4 042	10%	3.8
<b>TOTAL</b>	15 053	2 004	1 308	100%	38 685	100%	2.6

#### Offre en langues étrangères :

Depuis 2017, nous avons souscrit un abonnement à Bibliomedia Soleure. Il nous permet d'emprunter 50 documents principalement en allemand et en anglais. La sélection peut être renouvelée trois fois par année. Nous avons choisi des documents de différents niveaux de lecture.

Cette année, à la section des jeunes, nous avons regroupé tous les livres en langue étrangère sur une grande étagère afin de faciliter les recherches du public.

#### Offre de livres en grands caractères :

Nous continuons notre abonnement à Bibliomedia Lausanne proposant des livres en grands caractères. Cet abonnement nous donne la possibilité d'offrir à nos lecteurs un choix de 20 livres en grands caractères par semestre.

#### Boîte à livres :

Notre boîte à livres, transformée en boîte de retours de documents, est installée dans l'entrée de l'immeuble, permettant ainsi aux lecteurs de déposer leurs documents en retour, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Ce service est très apprécié. Nous avons suspendu cette prestation durant la fermeture de la bibliothèque avant de la réintroduire.

La boîte à livres placée habituellement l'été devant la bibliothèque a été remplacée cette année par une caisse de livres à l'intérieur de nos locaux, à la section des jeunes, offrant ainsi une seconde vie à des livres d'occasion. Nous avons également maintenu notre caisse de livres à donner à la section des adultes.

### **Animations**

Au vu de la situation sanitaire durant l'année, due au Covid-19, un tiers de nos animations a pu avoir lieu. Nous avons prévu d'inviter notamment M. Denis Ramseyer, ancien conservateur-adjoint du Laténium et la conférence a dû être reportée à des jours meilleurs. Notre nouvel atelier d'écriture pour adultes a également été reporté. Voici les animations que nous avons pu organiser en respectant les mesures sanitaires requises :

#### *ANIMATIONS SECTION ADULTES*

##### Atelier de fabrication de produits ménagers naturels et écologiques :

Les 18 août, la bibliothèque a animé un nouvel atelier consistant à fabriquer deux produits écologiques et naturels. Un produit de lessive et un produit de nettoyage polyvalent ont été élaborés par chaque participant.

Vu le succès remporté par le premier atelier, nous avons renouvelé l'expérience une deuxième fois le 31 août, en tenant compte des mesures sanitaires.

Nous avons également présenté aux participants notre collection de livres sur le thème de l'écologie et de l'élaboration de produits écologiques.

#### *ANIMATIONS SECTION JEUNES*

##### Contes :

Nous avons pu accueillir les conteuses de La Louvrée en janvier et février, avant que la pandémie n'apparaisse. La magie des contes est toujours très appréciée par notre public.

##### Né pour lire :

Cette animation, proposée dans le cadre du programme national « Né pour lire », favorise les rencontres ludiques autour des livres entre adultes et jeunes enfants (0 à 2 ans). Nous avons animé deux des quatre rencontres annuelles prévues initialement vu la situation sanitaire. La bibliothèque constitue un espace privilégié pour initier les tout petits et leur famille à la découverte du monde des livres et des histoires.

##### Kilira – Tralalire :

Cette animation destinée aux enfants de 2 à 4 ans attirant chaque année un nombre croissant de jeunes enfants a dû être reportée à des jours meilleurs. Elle a réuni à chaque fois une trentaine de jeunes enfants accompagnés d'un adulte autour de Mme Anne Bernasconi, animatrice en lecture. Des histoires, des rimes, des jeux de doigts ouvrent pour les tout-petits la porte au langage et à l'imaginaire.

#### Le théâtre d'images, le Kamishibai :

Nous avons animé ce petit théâtre japonais adressé à un public réunissant des femmes migrantes, leurs enfants et les accompagnatrices du Blabla Café de La Neuveville. Vu l'enthousiasme de notre public, nous souhaiterions renouveler l'expérience. Créé en 2017, le Blabla café est un espace multiculturel offrant la possibilité aux femmes migrantes qui vivent à La Neuveville, de s'intégrer et de nouer des liens entre elles et avec les habitants de la commune.

#### Ecoles :

Le nombre des visites organisées avec une bibliothécaire pour des classes de l'école primaire de la Neuveville, mais aussi du Plateau et du Collège a diminué au vu de la situation sanitaire ; nous avons pu accueillir cinq classes cette année. Nous avons également eu 3 visites d'enseignants venus de manière autonome choisir leurs documents avec leur classe. Au Collège, une boîte à livres est régulièrement approvisionnée en différents documents. Les échos sont positifs.

#### Prix Chronos :

Le Prix Chronos est un prix de littérature qui s'adresse aux enfants et aux seniors et résulte d'une collaboration entre Pro Senectute Suisse et Pro Juventute. Les 5 livres choisis pour les jeunes ont été lus par un petit nombre de lecteurs pour élire leur roman préféré.

### *ANIMATIONS SECTION JEUNES & ADULTES*

#### Atelier photographie :

Vu le succès remporté l'année précédente, nous avons renouvelé cette belle expérience en partenariat avec Sandrine Girardier, conservatrice du Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville. L'atelier a pu avoir lieu le 30 septembre 2020. Il a permis à un public provenant également d'autres cantons, de découvrir et de s'initier à la technique du cyanotype. Quel suspense et émerveillement de développer des photographies comme il y a 150 ans ! Chaque participant a pu repartir avec ses créations. Vu le succès de cet atelier, nous avons l'intention de le renouveler lorsque la situation le permettra à nouveau.

#### Exposition d'estampes d'Algax :

Nous avons eu le plaisir de décorer nos murs grâce aux 12 estampes en linogravure de l'artiste Alfred Gygax, alias Algax, du 15 novembre 2020 au 22 janvier 2021. Plusieurs estampes ont été exposées simultanément en trois lieux de La Neuveville : la bibliothèque, l'hôtel Rousseau et la Banque cantonale bernoise. La seconde originalité de cette initiative est que le prix de vente était fixé par l'acheteur puis négocié avec l'artiste. C'est avec plaisir que nous inviterions à nouveau l'artiste et que nous puissions présenter ses œuvres en bonne et due forme, avec un vernissage, celui-ci ayant fait défaut cette année.

#### Paquets découverte :

Nous avons créé des paquets, contenant chacun trois documents-surprises, à faire découvrir par classe d'âge pour la section jeunesse et celle des adultes. Ces documents « découverte » ont été très appréciés par notre public et nous souhaitons renouveler cette prestation.

### **Communication**

#### Internet :

Notre site internet est toujours aussi apprécié par notre public ; nous y présentons la vie de la bibliothèque et les manifestations. Nous diffusons également diverses informations ainsi que notre programme d'animations sur notre page Facebook et sur Instagram. Le catalogue collectif des bibliothèques régionales du Jura bernois continue d'être en ligne. Il regroupe les catalogues des bibliothèques de Saint-Imier, Tavannes, Moutier et La Neuveville.

### Presse :

Nous publions notre programme sur la plateforme du Culturoscope, l'agenda de toute la culture de l'arc jurassien et sur le site de la Municipalité. Chaque semaine, la bibliothèque est présente dans le Courrier de La Neuveville. Nous diffusons également le programme de nos animations dans la presse régionale et auprès de nos différents partenaires culturels et scolaires.

### Informatique

Nous avons acquis cette année un module de récupérations de notices pour notre logiciel BiblioMaker. Ce dernier est utilisé habituellement par les professionnels et permet une meilleure efficacité du catalogage.

Notre logiciel BiblioMaker, continue d'avertir notre public de la date d'échéance des emprunts. Ce rappel anticipé, par courriel, arrive 5 jours avant la date de retour prévue ; ce service est unanimement apprécié par nos lecteurs.

### Remerciement

Nous remercions les membres de notre Comité pour leur engagement, leurs encouragements et leur soutien. Cette année a permis également à notre public de continuer à s'instruire, à s'évader, à se ressourcer à travers la culture que nous lui offrons. Nous sommes réjouis par ses marques de reconnaissance à notre égard.

### Ludothèque

L'année 2020 est marquée par la PANDEMIE MONDIALE COVID-19.

La Ludothèque subit de plein fouet, comme la plupart des commerces et lieux culturels, la fermeture obligatoire dès le 13 mars. Elle réouvre ses portes le 13 juin avec un horaire réduit. Un plan de protection imposé par l'OFSP et la FLS est mis en place avec le respect des règles d'hygiène et des gestes barrières (masques, désinfectants pour les mains et les plans de travail, distances, Plexiglas sur le bureau).

Les premiers masques sont offerts par la Municipalité.

Le prêt se réalise en sens unique à raison d'un adulte et enfants à la fois et les jeux en retour sont mis en quarantaine. L'espace jeux est fermé.

En raison de l'âge, plusieurs ludothécaires sont contraintes à changer leur emploi du temps (pas de présence au prêt). Les groupes de travail sont limités à 2 personnes.

Le 40e anniversaire de la ludothèque est complètement perturbé. Les manifestations prévues durant toute l'année sont annulées.

Une trace est pourtant maintenue par la décoration des vitrines de la ludothèque, des corridors de la Municipalité et de l'office du Tourisme.

En février, la décoration des cubes du 40e par les enfants remporte un franc succès.

Au nom du comité et malgré l'interruption de ses séances et des rencontres d'espace jeux, je remercie chaque collaborateur(trice) de son inestimable travail, de son temps consacré à notre ludothèque dans un esprit de courtoisie et de bénévolat.

### Effectif :

Au 31 décembre 2020, la ludothèque compte onze collaboratrices :

Ludothécaires et membres du comité :

Présidence : Mme Francine Daetwyler

Caissière : Mme Mireille Bourquin

Secrétaires : Mme Monique Badet  
Mme Marlyse Haeberli  
Mme Mariette Perrenoud

Ludothécaires : Mme Laure Amez  
Mme Erika Gruber  
Mme Aline Honsberger  
Mme Anita Honsberger  
Mme Elisabeth Jordi  
Mme Nicky Perret

Début septembre et suite à la pandémie, le comité prend note des démissions de M. Bernard Schulze et Mme Martine Schulze. Dès la réouverture en juin, une nouvelle ludothécaire, Mme Nicky Perret, intègre l'équipe et se lance un défi au travers de cette situation.

#### Achats de jeux :

Les achats ont lieu en automne et selon les promotions du marché.

#### Agenda :

Toutes les activités spéciales (après-midis de jeux, jeux avec les aînés, visites de classe) et les assemblées annuelles sont annulées (La Neuveville, FLS et Arc jurassien).

#### Animation :

Au vu de la pandémie, les clients bénéficient d'un « bonus Covid » avec la possibilité d'emprunter un deuxième jeu, geste qui est fort apprécié.

#### Statistiques :

Nombre des abonnés au 31.12.2019	150
Nombre des abonnés au 31.12.2020	130

#### Répartition par localité

La Neuveville	80
Commune mixte de Plateau de Diesse	15
Le Landeron	13
Bienne	6
Lignières	6
Nods	5
Gléresse	2
Cornaux	1
Cressier	1
Gampelen	1
Total	130

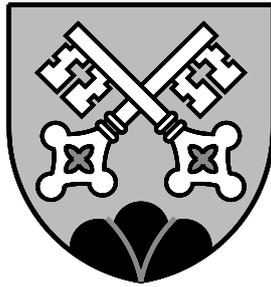
Au total, 99 (98) familles fréquentent la ludothèque de La Neuveville, ce qui représente 1.31 (1.53) abonnements par famille.

Durant l'année 2020, la ludothèque ouvre ses portes durant 78 jours, ce qui représente 156 heures de prêt.

#### Conclusion :

Malgré la situation sanitaire qui perdure, je tiens à souhaiter une bonne route à la ludothèque pour cette année 2021. Je souhaite également à chaque ludothécaire engagée de trouver, au travers du bénévolat, la passion, la volonté et la joie dans ses activités à la ludothèque.





# Département de la sécurité

- Commission de sécurité
- Sécurité
- Police administrative, santé publique et contrôle des prix et leur affichage
- Protection civile
- Défense contre le feu
- Affaires militaires

## **Commission de sécurité**

Présidence: M. Roland Matti, maire

Membres: Mme Denise Bloch  
Mme Tamara Michel  
Mme Sanda Ohra  
M. André Gorgé  
M. Roland Kurth  
M. Willy Lehmann

Responsable  
police administrative : M. Claude Evard

Secrétaire : Mme Nathalie Farine

La commission s'est réunie une seule fois durant l'année 2020 à cause du COVID.

## **Sécurité**

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. A cause du Covid nous n'avons pas pu nous retrouver pour nos séances communes chaque mois. Lors des 2 séances que nous avons pu organiser nous a tout de même permis d'y soumettre et d'y débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

## **Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage**

En 2020, l'ensemble des manifestations ont dû être annulées. Le travail a été concentré sur les parcs, la gestion des macarons et les rappels des amendes d'ordre. Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparution sous la contrainte et de commandement de payer.

Police cantonale : grâce au contrat de ressources, c'est la Police cantonale qui a effectué tous les contrôles selon les mesures Covid-19 dans les magasins et les restaurants.

## **Protection civile**

Rien à signaler

## **Défense contre le feu**

Le centre de secours de Neuchâtel intervient lors d'incendies. Pour les fuites d'huile et les désincarcérations c'est le centre de secours de Bienne qui est en charge.

## **Affaires militaires**

Rien à signaler